LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.717 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — **JEUDI 27 AOUT 1914**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M G Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

Le canon tonne au Nord de Verdun

LES RUSSES POURSUIVENT LEUR MARCHE VICTORIEUSE EN PRUSSE

A l'appel de la Liberté !

C'est au cri incessamment répété de : « Vive Garibaldi ! » auquel les cris de : « Vive l'Italie ! » et de : « Vive la France ! » répondaient comme un double écho, que les volontaires italiens réunis à Paris ont défilé hier devant l'Hôtel des Invalides.

Les trois cris peuvent et doivent se confondre en une pareille heure comme ils se sont confondus à toutes les heures graves, à toutes les heures émouvantes, à toutes les heures tragiques de l'histoire des deux pays.

Crier : « Vive Garibaldi ! » n'est-ce pas acclamer à la fois l'Italie et la France, les deux nations-sœurs, les deux grandes et belles patries que le Héros unissait avec un si noble enthousiasme dans son cœur fervent ?

Les volontaires italiens accourent se mettre au service de la France en jetant par-dessus la foule immense ce cri qui est aujourd'hui un mot d'ordre comme il était déjà un mot d'ordre en octobre 1870, à l'époque où, ayant quitté son rocher de Caprera pour venir offrir sa vaillante et loyale épée à la France, Garibaldi débarquait à Marseille.

Alors comme à présent, les volontaires italiens obéissaient à l'impulsion de leur âme généreuse.

Au moment où, jeune encore, il avait inauguré sur les champs de bataille révolutionnaires de l'Amérique du Sud sa carrière d'infatigable lutteur, Garibaldi s'était écrié que ses compagnons et lui n'avaient obéi et n'obéiraient jamais qu' « au seul appel de la liberté ».

C'est pour répondre à cet appel que les Garibaldiens entreprirent en Italie cette série d'exploits fabuleux qui devait réaliser la plus magnifique des épopées.

C'est pour répondre à cet appel que, au soir de sa vieillesse, le général italien abandonna sa retraite pour accourir au secours de la France, pour se jeter à nouveau avec ses fils tendrement aimés et ses braves compagnons d'armes dans la mêlée des combats.

C'est pour répondre à cet appel que ses petits-fils et ses descendants viennent aujourd'hui s'enrôler sous le drapeau de la France.

Celui qui fut jusqu'à son dernier souffle un libérateur de peuples n'est plus, mais sa pensée et son souvenir sont demeurés. Sa pensée et son souvenir apparaissent, 32 ans après la mort du Héros, plus vivants que jamais. Ils continuent de faire surgir les bataillons héroïques « au seul appel de la liberté » !

Les volontaires italiens qui partent au service de la France avec un si admirable dévouement, vont lutter contre la barbarie et la tyrannie germaniques, comme firent les volontaires italiens d'autrefois, les Garibaldiens d'autrefois, les hardis combattants à la chemise rouge, — à la camicia rossa, *à la* camicia di sangue...

*Ils peuvent reprendre à leur compte le sublime appel que l'*Hymne à Garibaldi *de Mercantini jetait aux fidèles du Héros :*

Dovunque le genti percuota un tiranno
Suoi figli usciranno per terra e per mar !

Oui, partout où un tyran opprime des nations, les fils valeureux de l'Italie se lèvent et accourent par terre et par mer : c'est pour accomplir ce devoir sacré que les volontaires italiens s'apprêtent à partir.

La France doit à ces vaillants le salut de son admiration et de sa reconnaissance.

CAMILLE FERDY.

Les Femmes non mariées recevront aussi 1 franc 25

De différents côtés, on a posé la question de savoir quel sort sera fait par les pouvoirs publics, pendant la durée de la guerre, aux malheureuseuses femmes dont les soutiens sont partis sous les drapeaux et que des circonstances quelconques ont empêché de régulariser à temps une liaison librement consentie et consacrée par le fait. Partout, on nous a complètement rassuré sur la situation de cette catégorie de femmes, dont beaucoup offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles doivent assumer la charge de leurs enfants.

« Les femmes non mariées, nous a-t-on affirmé, peuvent comme les autres adresser à la mairie de leur arrondissement une demande écrite, où elles exposeront leur situation sans détour et expliqueront les motifs qui leur paraissent justifier une attribution de secours. Une enquête sera faite pour chaque cas en particulier. La nécessité de cette enquête s'impose, on le comprend, pour éviter des abus.

« Quand le résultat des recherches sera favorable à la demanderesse — et nous serons très larges dans l'appréciation — quand nous aurons acquis la certitude que l'intéressée travaille ou cherche du travail, même une conduite irréprochable et possède quelques titres susceptibles de lier son sort à celui de l'homme mobilisé, nous lui accorderons les secours qu'on donne aux femmes mariées. Aucune différence n'est prévue et ne sera faite entre la situation légale et la situation de fait. Nous appliquerons ce principe dans son plus large esprit. »

L'Armée anglaise

L'équipement et l'armement de nos alliés. Dans les cantonnements.

Un rédacteur du *Temps*, qui a suivi les opérations en Belgique, adresse à ce journal les intéressants renseignements qui suivent sur l'armée anglaise :

Busigny, lundi 24 Août.

J'ai quitté Jeumont hier matin pour Maubeuge. De là, j'ai suivi en automobile jusqu'à Lille, où je suis arrivé vers le soir, les sinuosités de la frontière.

Je m'étais proposé, et j'y suis parvenu, de repérer au canon, dont les grondements m'ont suivi, très distincts, jusqu'à Saint-Amand, bien au-delà de Valenciennes, les positions anglaises et françaises sur les deux rives de la Sambre et sur la ligne Mons-Charleroi. Je tenais aussi à me rendre compte s'il était vrai, comme on me l'avait affirmé à Maubeuge, que les armées ou corps d'armée allemands qui ont dessiné, dès samedi, un mouvement très prononcé en avant sur Lille, par Ath et Tournai, sur Valenciennes par Mons, avaient déjà projeté non seulement des patrouilles mais des détachements de plusieurs centaines d'hommes à quelques kilomètres plus loin que la frontière.

Un peu partout, sur ma route, j'ai rencontré des troupes, et particulièrement des Anglais, marchant dans la direction de la Belgique d'un train régulier et soutenu. J'en ai profité pour examiner d'un peu près leur costume et leur armement. Chefs et soldats portent un uniforme identique en étoffe de coton assez épaisse et bourrue, de teinte moutarde. Aux pieds, de solides brodequins en cuir jaune ; autour des jambes, des bandes-molletières taillées dans la même étoffe que le costume, et surmontées de culottes légèrement bouffantes. Sur le corps, une vareuse percée de quatre poches, deux sur la poitrine et deux sur les côtés. En bandoulière, de droite à gauche, une large cartouchière en cuir fauve garnie de cinq pochettes qui renferment chacune dix cartouches. A la ceinture, même nombre de cartouches contenues dans des pochettes analogues. Carabine et fusil sont d'un modèle massif assez lourd qui m'a rappelé le mauser des Allemands. Sur la tête, une large casquette, entièrement recouverte d'étoffe, même sur la visière. Aucune distinction entre les officiers et les hommes, sauf d'imperceptibles étoiles, galons ou chevrons, dont les fils d'or ou d'argent sont mêlés de tant de fils de coton ou de laine qu'ils font l'effet de ton sur ton et ne sont perceptibles qu'à dix mètres au plus. Même les Ecossais, dont on sait l'attachement invincible pour leur traditionnel costume bariolé, ne le portent pas d'une manière ostensible. Leur *kilt* ou jupon, est recouvert d'une étoffe khaki, et la vareuse khaki est uniformément portée par les *scotch horses* ou chevau-légers écossais, et par les fusiliers écossais comme par la garde noire écossaise. La coiffure seule les distingue des soldats anglais. Ils ont gardé leur béret fendu, allongé, orné d'un chardon argenté terminé en arrière par une pointe d'où retombent deux rubans noirs, et orné d'une ceinture quadrillée dont les couleurs, pour chaque régiment, sont diverses. Les jambes nues, gantées de bas de laine sombre ou du pantalon collant quadrillé, jettent aussi dans cet ensemble monotone un soupçon de pittoresque.

Les canons courts et trapus, peints en bronze vert foncé, ont un diamètre au moins double de nos élégants et fins 75. Mais c'est le train des équipages qu'il faut voir, avec ses camions et ses voitures à bâches en nombre incalculable et chargés à profusion non seulement des munitions, mais des approvisionnements les plus variés d'une renversante abondance : foin comprimé, en ballots quadrangulaires pour les bêtes ; caisses de thé, caisses de cacao, caisses de sucre, boîtes de légumes et de viande en conserve, pots de confiture hauts d'un pied pour les hommes. Trains d'équipage encore pour les aéroplanes, dont le nombre est énorme en comparaison de celui des hommes. Nous avons là une armée de renfort, disciplinée, vigoureuse, bien en main, qui ne le cède ni en solidité, ni en courage, à la meilleure des nôtres, et qui montre autant de prévoyance que de courage. Dès l'arrivée au point de stationnement, tout est prêt : des fourriers ont précédé la troupe au campement, et les hommes, au bout de quelques minutes, ont devant eux un repas chaud tout prêt.

J'ai assisté aux préparatifs d'une de ces réceptions. Dans un village belge, des lits sont dressés dans l'école pour les sous-officiers. En plein air, devant la cuisine roulante, des maîtres d'hôtel improvisés découpent avec une sage lenteur et une habileté méthodique des moutons qu'on vient de retirer d'un appareil frigorifique, et dans les bouilloires, déjà sur le feu, l'eau commence à chanter pour le thé. A toutes les haltes, à tous les cantonnements, c'est ainsi.

L'étonnement que j'ai ressenti devant ce souci du bien-être des hommes et devant cet instinct national du confort ne me rend pas injuste pour les services d'arrière qui approvisionnent avec une régularité incomparable nos troupes. Deux fois par jour, entre Charleroi et Jeumont, je les ai vus fonctionner portant à nos troupes leur stock indispensable de vivres et de complément de munitions dans des autobus au nom familier — Madeleine-Bastille, Clichy-Odéon, Trocadéro-Gare de l'Est — ou dans des voitures de livraison du Printemps, du Bon Marché et du Louvre — et j'avais constaté avec une admiration sans réserve à quel point notre intendance a poussé, elle aussi, cette préoccupation de la vie matérielle des troupes, dont nos ennemis ont paru tant de fois dépourvus.

LES TROUPES DU XVe CORPS

Le témoignage de M. Herriot maire de Lyon

Si le sénateur Gervais pouvait ne pas être convaincu de la vilenie de l'acte qu'il a commis en écrivant son article du *Matin*, les protestations unanimes que ses attaques injustes et incorrectes à l'égard des troupes de Provence ont soulevé ne peuvent lui laisser aucun doute sur l'infamie de son geste.

Pour nos braves petits soldats qui les premiers, en Alsace, ont porté un coup terrible à l'ennemi ; pour nous, qui confondons toute l'armée française dans un même sentiment d'admiration, ces protestations sont réconfortantes. Et de toutes encore, celle qui nous va le plus au cœur est la protestation du maire de Lyon, l'éminent sénateur M. Herriot, qui, au contraire de M. Gervais, est à l'armée.

M. Herriot vient d'adresser au maire de Marseille le télégramme suivant :

Maire de Lyon, qui a vu dans les hôpitaux beaucoup de blessés de la région marseillaise revenant des champs de bataille pleins de gaieté et de courage, associe sa protestation à celles que provoque de toutes parts une assertion légère et injustifiée.

Meilleurs sentiments.

HERRIOT.

A cet hommage rendu par M. Herriot aux soldats du XVe corps, M. Pierre, maire de Marseille, a télégraphiquement répondu :

Vous remercie vivement de l'intérêt que vous portez à nos blessés et aussi de la délicate pensée que vous avez eue de joindre votre protestation à celles qui se sont produites déjà contre basses calomnies visant nos soldats.

La bravoure du peuple de Marseille et de la Provence s'est manifestée assez souvent dans l'Histoire de notre Pays pour qu'elle soit au-dessus d'attaques pareilles. Nous répondons à cet acte aussi injuste qu'antipatriotique par le cri de « Vive la France ! »

Meilleurs sentiments.

EUGENE PIERRE.

Au nom de nos petits soldats, au nom des mères de Provence qui pleurent leurs enfants tombés en Alsace et sur les Vosges pour la défense de la Patrie, nous remercions M. le sénateur Herriot des sentiments qu'il nous témoigne — pour la honte de M. Gervais.

Impressions de Paris

— De notre correspondant particulier —

Paris, 26 Août.

Huit heures du matin. Sous un ciel gris et bas, un vrai ciel de mélancolie et d'angoisse, l'Esplanade des Invalides présente une extraordinaire animation. On pouvait penser que les enrôlements des volontaires étrangers, qui y avaient attiré tous ces jours-ci, une multitude de braves gens étaient finis. Le spectacle admirable vient de recommencer.

Aujourd'hui, c'était le tour des volontaires italiens. Combien étaient-ils au juste ? Il est assez difficile de le déterminer exactement, bien qu'ils aient défilé en colonne, dans un ordre parfait. Un groupe de bicyclistes les précédaient. A côté de la colonne marchaient de jeunes boys-scouts. Des vétérans à la physionomie mâle et forte portaient des drapeaux italiens et français, dont les plis s'entremêlaient au flottement de la brise. C'étaient les vieux garibaldiens, les héros de l'Année Terrible, qui conduisaient les fils vers les plaines de la Moselle ou du Nord que les pères arrosèrent de leur sang pour la même cause, dans un même élan d'enthousiasme et de fraternité.

Le défilé a eu lieu en silence, au milieu d'une double haie de gens accourus et qui saluaient du geste, sans un mot, sans un cri. Rien n'est plus impressionnant que ce calme, que ce silence, dans lequel s'enveloppe la résolution suprême de vaincre ou de mourir.

Comment une cause qui suscite de tels enthousiasmes, de tels dévouements, comment un pays qui voit accourir à lui tout ce que les peuples les plus fiers comptent de plus précieux, pourraient-ils ne pas triompher ?

La vague de pessimisme qui a passé hier sur Paris a fait place à une plus virile attitude et de plus saines appréciations. Les paroles hautaines par lesquelles lord Kitchener et lord Asquith ont exposé, à la Chambre des Communes d'Angleterre, leur foi dans le succès final et leur résolution de lutter jusqu'au dernier homme pour abattre l'ennemi commun, ont produit un effet profond sur l'opinion française.

Les nouvelles arrivées de la frontière n'autorisent aucun découragement.

Les communiqués officiels annoncent que le XVe corps s'est conduit admirablement dans les derniers combats.

Nous connaîtrons des heures douloureuses et nous traverserons des épreuves pénibles, mais nous triompherons malgré tout. L'attitude de nos soldats, la foi de nos chefs, nous en sont un garant absolu. Il faut que la nation élève son âme à la hauteur des circonstances et qu'elle sache attendre, résolue et ferme dans une confiance inébranlable en notre destin.

MARIUS RICHARD.

La situation

Paris, 26 Août.

Le débordement de notre frontière Nord par des forces de cavalerie allemande, dans la région Lille-Valenciennes-Cambrai a été signalé hier.

Ce raid a abouti à la destruction du corps de cavalerie.

Il semble que ce corps de cavalerie s'est avancé en trois colonnes.

La première a franchi la frontière près de Mouscron, et s'est dirigée vers Lille. C'est celle dont la présence fut signalée aux environs de Roubaix et de Tourcoing.

Après un combat assez vif aux portes de Lille, elle s'est repliée vers Seclin et a pris la direction de Douai, non sans avoir laissé aux mains de nos territoriaux un assez grand nombre de prisonniers.

A proximité du village de Moncheaux, à 15 kilomètres environ de Douai, une rencontre s'est produite entre les avant-gardes allemandes et nos troupes.

La cavalerie allemande a alors rebroussé chemin. On ne sait pas encore exactement ce qu'elle est devenue, mais il y a tout lieu de croire qu'elle s'est heurtée à de nouvelles forces qui l'ont mise en déroute. Le nettoyage a été en tout cas assez complet, pour qu'on envisage dès maintenant la possibilité de rétablir, à bref délai, la circulation un instant interrompue des trains de voyageurs entre Arras et Lille.

La seconde colonne, la plus importante semble-t-il, a franchi la frontière lundi soir, aux environs de Condé-sur-Escaut.

Après avoir traversé les villages de Beuvrages et de Lourches, les cavaliers allemands ont contourné Valenciennes.

Certains se sont aventurés jusqu'aux portes de la ville, puis, par Iwuy, ont gagné Somain.

Là, ils se sont livrés aux pires excès, faisant sauter la gare, incendiant l'hôtel de ville, tirant sur les trains en manœuvres.

A 2 heures du matin, ils arrivaient à Denain et, fidèles à leurs traditions, obligeaient, sous la menace de leurs armes, les femmes et les enfants à précéder la colonne.

Enfin, dans la matinée, ils étaient en vue de Bouchain, mais ils n'allèrent pas jusqu'aux portes de la ville.

A 4 kilomètres environ, sur la route de Denain à Cambrai, un groupe d'artillerie, dissimulé dans un bois, causa parmi eux de terribles ravages.

Des témoins rapportent que la colonne fut complètement anéantie.

Les rares survivants prirent la fuite dans la direction de Bouchain, où ils furent capturés.

Quant à la troisième colonne, elle s'engagea en France à proximité de Bavay, entre Valenciennes et Maubeuge et Le Quesnoy et Solesmes ; s'avança dans la direction de Cambrai. Il ne semble pas que jusqu'ici il y ait eu un combat sérieux entre cette colonne et nos troupes, mais on peut dès maintenant espérer que la présence des Allemands ne sera plus imposée longtemps à la population cambrésienne.

Dans le Nord

Un aéroplane allemand abattu à Cambrai

Paris, 26 Août.

On assure que deux aéroplanes survolèrent Cambrai. Un d'eux aurait été abattu. Deux officiers le montant seraient morts.

Une division de uhlans anéantie par l'artillerie française

Paris, 26 Août.

D'après une dépêche au *Petit Parisien*, un parti de cavalerie, fort d'au moins une division, accomplit en territoire français, un raid stupidement aventureux.

Venant des alentours de Mons, les uhlans franchirent les frontières vers Condé-sur-Escaut dans la soirée de lundi.

Toute la nuit ils traversèrent villes et villages, notamment Lourches et Vuy, et arrivèrent enfin dans les plaines avoisinant Bouchain vers 4 heures du matin où un régiment d'artillerie français les attendait et les aurait complètement anéantis après quatre heures de canonnade.

Un avion allemand descendu par les douaniers français

Paris, 26 Août.

Une compagnie du bataillon des douaniers français, a descendu hier matin un avion allemand qui survolait nos formations dans la région du Quesnoy.

L'avion atteint est allé tomber dans les lignes anglaises et a brûlé complètement.

Les deux officiers qui le montaient se sont écrasés avec l'appareil sur le sol.

Une bataille est engagée au nord de Verdun

Paris, 26 Août.

Quelques émigrants, arrivés dans la soirée d'hier à la gare de l'Est, auraient déclaré qu'ils avaient dû fuir Etain, situé entre Briey et Verdun, occupé, pillé, puis incendié par les Allemands. Ils auraient affirmé que les troupes françaises étaient engagées avec des forces allemandes au nord de Verdun.

Les réfugiés belges à Paris

Ils font de navrants récits des atrocités allemandes

Paris, 26 Août.

Pendant que ce matin avait lieu le défilé des volontaires italiens, que nous signalons d'autre part, un autre défilé avait lieu à quelque distance, au coin de l'avenue Latour-Maubourg. C'était le défilé de la douleur, de l'abattement.

Des groupes de gens accablés, harassés de fatigue, sortaient du Métropolitain, où ils avaient été amenés de la gare du Nord par des trains spéciaux. C'étaient les réfugiés belges et du nord de la France, fuyant devant l'envahisseur.

Les groupes se composaient surtout de femmes et d'enfants, dont très peu avaient pu emporter même un mince bagage et de vieillards à la tête chenue. Bien peu de jeunes hommes dans les groupes. Tous sont restés pour défendre le sol sacré de la patrie.

Tous ces réfugiés, dont quelques-uns étaient déjà arrivés hier, ont été conduits au Cirque de Paris, avenue de La Motte-Picquet, en attendant qu'il soit statué sur leur sort après entente entre le gouvernement et la légation de Belgique.

Ce spectacle navrant avait attiré une foule apitoyée et charitable. Des domestiques des grandes maisons et des hôtels particuliers des quartiers riches, sur l'ordre de leurs patrons, dévalisèrent les boulangeries, distribuèrent du pain et du chocolat à tous ces affamés.

Des soldats de la caserne de Latour-Maubourg distribuèrent quelque menue monnaie.

Les réfugiés se sont installés dans les fauteuils du Cirque de Paris, ou sur de la paille étendue à terre. Presque tous pleurent, regrettent leur foyer détruit. Les autres sont trop abattus pour se livrer à leur douleur.

Un vieux mineur de la région de Mons, venu avec sa fille et ses deux petits enfants en bas âge, s'écrie :

— « Ce sont des bandits, ils ont tout détruit, tout saccagé, tout brûlé. Il ne reste plus rien chez nous. »

Puis, il se laisse tomber à terre, la tête dans ses mains, en pleurant.

Pour venir en aide à tous ces malheureux, on a décidé d'installer au 1er étage du Cirque un secrétariat où seront reçues les demandes de secours. Le Cirque sera aménagé le plus rapidement possible, afin que ces infortunés, qui restent encore affolés de la secousse terrible qui'ls ont ressentie, puissent goûter un peu de repos.

Leurs souliers sont crevés par la marche dans les bois, les enfants tombent de fatigue. Tous ces pauvres gens ont la figure tirée. Les récits qu'ils font de ce qu'ils ont vu est navrant.

A Jemmapes, dit l'un, la ville est entièrement rasée. Le clocher, une petite merveille, a été détruit par les boulets.

A Framerie, dit un autre, que le souvenir de ce spectacle affole encore, les Allemands ont coupé les oreilles et le nez d'un villageois.

A Gilly, dès leur arrivée, les paysans furent contraints d'ouvrir leurs caves qui furent pillées. Les femmes qui s'y étaient réfugiées furent battues à coups de souliers. Les matelas dans les chambres furent éventrés et ce pendant que les villageois fuyaient apeurés, on mit le feu au village. On courut après les fuyards, et on les contraignit de travailler aux tranchées avec les sapeurs allemands. Enfin, on les lâcha dimanche.

Tous ces malheureux sont en loques et poussiéreux.

A Solesmes, et dans d'autres localités, la générosité des soldats anglais s'exerça. Les braves « Tomys » donnèrent leur pain et leur viande aux pauvres fuyards.

La préfecture et l'Assistance publique ont pris les mesures nécessaires pour que ces réfugiés soient hospitalisés et que leurs enfants ne souffrent pas de la faim.

La Guerre en Belgique

Nos pertes à Charleroi ont été moins importantes qu'on ne craignait

Paris, 26 Août.

De renseignements parvenus au gouvernement il résulte que nos pertes dans les combats des 22, 23 et 24 ont été moins importantes qu'on ne l'avait d'abord cru.

Les pertes allemandes ont été très élevées.

Les Anglais à Mons

Un communiqué officiel du ministre de la guerre anglais

Londres, 26 Août.

Le ministère de la Guerre anglais a fait le communiqué suivant :

Dans la nuit de lundi à mardi, les forces britanniques ont atteint avec plein succès leurs nouvelles positions.

Le combat continue sans interruption, mais l'ennemi n'a pas efficacement empêché nos opérations.

Le mouvement a été exécuté avec beaucoup de précision par les commandants des premier et deuxième corps d'armée.

Nos pertes ne peuvent pas être évaluées exactement, mais elles ne sont pas lourdes.

Nos troupes étaient opposées à deux corps d'armée allemands comprenant dix régiments de cavalerie.

L'ennemi a été très fortement éprouvé.

Les positions que nous occupons actuellement sont bien protégées.

La situation générale est bonne.

Les alliés poursuivirent le combat hier et avant-hier, mais en présence de la supériorité numérique écrasante des forces que les Allemands avaient massées, le commandant en chef français décida de retirer ses troupes sur leur ligne de défense originelle où elles sont fortement établies.

Deux divisions françaises ont souffert assez sérieusement, mais le gros des forces n'a pas été touché et reste plein d'enthousiasme.

Les pertes allemandes, surtout dans le corps d'armée de la garde sont lourdes.

Le moral des troupes alliées est excellent.

Les pertes anglaises

Londres, 26 Août.

M. Asquith a annoncé à la Chambre des Communes que le général French estime à 2.000 hommes tués, blessés ou disparus, le chiffre des pertes anglaises.

Une hécatombe d'Allemands près de Mons

Paris, 26 Août.

D'après des récits de soldats anglais blessés, les alliés firent une véritable hécatombe d'Allemands.

Près de Mons, en différents endroits sur le champ de carnage, l'amoncellement des cadavres ennemis sur le sol était tel que, dans leur charge furieuse, nos braves turcos éprouvèrent des difficultés à joindre leurs adversaires.

Pendant trois jours les Anglais ont repoussé les Allemands à Mons

Paris, 26 Août.

Des Belges et des Anglais arrivés hier de Mons, ont déclaré que le général French ayant eu pour mission d'empê-

cher les Allemands de passer dans la région de Mons, le corps expéditionnaire anglais subit, de samedi à lundi matin, le choc de six attaques qu'il repoussa victorieusement.

Ces attaques furent dirigées successivement par six troupes allemandes différentes.

Ils estiment que les Anglais mis hors de combat pendant ces trois jours de bataille serait de 2.000.

Les Belges repoussent l'ennemi à 13 kilomètres de Malines

Anvers, 26 Août.

Deux mille Allemands ont bombardé Malines.

La tour de l'église est légèrement endommagée.

200 maisons sont plus fortement atteintes.

Les Belges ont riposté énergiquement et ont refoulé l'ennemi jusqu'à Vilvorde, à 13 kilomètres au sud.

Les pertes sont sensibles des deux côtés.

Le quartier général belge est installé à Malines

Anvers, 26 Août.

Depuis hier, à la suite de la glorieuse offensive de l'armée belge, le roi des Belges et le quartier général sont installés à Malines.

Le bombardement d'Anvers, commencé dans la nuit du 24 au 25, par un Zeppelin, a eu lieu sans avis préalable, contrairement aux lois de la guerre.

Deux princes de la maison de Saxe sont installés au château de Laecken.

La défense d'Anvers

Anvers, 26 Août.

La ville d'Anvers, qui une fois déjà a soutenu un siège de treize mois, peut tenir indéfiniment.

Cinq cents Anglais environ y sont retenus. La maison de l'un d'eux, M. Renaldon, a été rasée, parce qu'elle se trouvait sur le tir d'un canon.

La ville est sous le commandement du lieutenant général Dufour, qui a une grande réputation, tandis que les forts ont été récemment revus par les officiers qui ont appliqué les théories de Brialmont à Liége.

Les ministres de France, d'Angleterre et de Russie sont à l'hôtel Saint-Antoine, rebaptisé par le peuple : « Hôtel de l'Entente ».

Quinze cents Allemands restent, mais ils doivent se déclarer à nouveau toutes les trois heures.

Toutes les tentatives faites pour décider la reine et ses enfants à quitter la ville ont échoué. Sa Majesté est de la plus grande utilité à la Croix-Rouge, et par suite préfère accomplir son devoir et risquer les horreurs d'un siège.

Le bombardement d'Anvers par un Zeppelin

Londres, 26 Août.

Un télégramme d'Anvers confirme que le Zeppelin a lancé six bombes, dont une est tombée près du palais royal, sans causer aucun dommage.

Le total des tués serait de douze parmi lesquels trois petites fillettes et leur mère, atteintes alors qu'elles étaient couchées.

Anvers, 26 Août.

Le premier médecin arrivé sur la scène du drame après les effets des bombes lancées du Zeppelin est le chirurgien major Seaman, du corps d'armée de réserve des Etats-Unis. Il est tout en rage. Il dit que durant ses huit campagnes de guerre, dont l'une fut contre les Boxers en Chine, il n'a jamais vu un acte de guerre aussi infâme et un spectacle aussi horrible que celui de ces trois petites filles mutilées, et de cette mère morte, toutes atteintes dans leur lit, à la nuit. Il est si courroucé qu'il demande que les Etats-Unis exigent sur l'heure des réparations de l'Allemagne pour ces abominations.

Nouvelle tentative d'un Zeppelin sur Anvers

Anvers, 26 Août. (officiel).

Un Zeppelin a tenté cette nuit de renouveler le raid d'hier, mais cette fois les mesures prises déjouèrent sa tactique et le Zeppelin dut renoncer à sa tentative.

Navrante odyssée des habitants de Denain

Paris, 26 Août.

Un habitant de Denain, arrivé dans la nuit à Paris, a fait le récit de sa navrante odyssée :

— J'ai quitté Denain, nous dit-il, dans la nuit de lundi à mardi. Il était environ 2 heures du matin, lorsque les premiers uhlans envahirent la ville. Je m'habillai à la hâte et je quittai ma maison. Sur la route de Cambrai, je rejoignis un groupe d'habitants, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants qui fuyaient l'invasion. Beaucoup avaient abandonné en hâte leur domicile et étaient à peine vêtus. Nous étions arrivés à trois kilomètres environ de la ville, lorsqu'un groupe de uhlans nous rattrapa. Ils nous forcèrent, sous la menace de leurs armes, à revenir en arrière et à réintégrer la ville.

Une pauvre vieille femme de 80 ans fut abattue à coups de crosse. D'autres femmes qui étaient tombées épuisées sur le bord de la route furent lâchement frappées à coups de pied dans le ventre, et relevées de force.

Je profitai d'un moment d'inattention des cavaliers pour me glisser dans un fourré. Deux camarades m'imitèrent. Quand la colonne se fut éloignée, nous prîmes le pas de course dans la direction de Bouchain.

« En cours de route, nous avons assisté à une poursuite émouvante entre deux aéroplanes, l'un allemand et l'autre français. Elle se termina par la chute de l'appareil allemand, et sans doute la mort des aviateurs.

« Enfin, dans la journée, nous sommes arrivés à Cambrai. Nous avions franchi plus de 40 kilomètres sans arrêts, et presque toujours en courant. »

Un chargé de mission français à Anvers

Paris, 26 Août.

Un envoyé spécial du gouvernement français, chargé d'une mission auprès du gouvernement belge, s'est rendu à Anvers.

Il est parti en automobile avec quelques compagnons d'armes.

L'envoyé a heureusement pu franchir les lignes allemandes, sans incident.

Il vient de rentrer à Paris, après un voyage mouvementé de deux jours, ayant parfaitement accompli la mission dont il avait été chargé.

Sur mer

Les ports bulgares de la mer Noire

Sofia, 26 Août.

Les ports de Varna et de Bourgas sont ouverts à la navigation commerciale, mais les navires ne peuvent y entrer qu'entre le lever et le coucher du soleil. Ils doivent être accompagnés de pilotes.

La flotte allemande dans le canal de Kiel

Hambourg, 26 Août.

1.200 navires de commerce seraient actuellement dans le port de Hambourg.

Des navires de guerre allemands, du type le plus récent, seraient dans le canal de Kiel, au large de l'embouchure de l'Elbe et de l'île d'Héligoland.

Des torpilleurs et des croiseurs allemands défendent les bords de la côte.

Les ferry-boats danois

Copenhague, 26 Août.

Le service des ferry-boats entre les îles danoises et le continent vient d'être rétabli.

L'Action Russe

Nos alliés marchent vers Posen

Rome, 26 Août.

Les Allemands sont contraints de se retirer de Kœnisberg.

Le gros de l'armée russe marche vers Posen.

Saint-Pétersbourg, 26 Août.

(Communiqué de l'état-major du généralissime).

Le 23 août, les arrière-gardes autrichiennes, soutenues par de l'artillerie, ont tenté d'entraver notre marche sur la rivière Seret, dans la région de Tarnopel-Tcherkove. Mais, après une série de combats, elles ont été repoussées. Notre offensive continue. Nous avons pris de nombreux vagons, deux mitrailleuses et beaucoup de munitions de guerre.

Au sud de Groudeschone, nous avons abattu un aéroplane autrichien. Deux officiers qui le montaient ont été tués. Un troisième a été blessé.

Notre cavalerie a arrêté la circulation des trains sur un pont près de Kamenka.

Sur le front oriental prussien, l'armée allemande bat en retraite à marches forcées. Une partie de cette armée se replie sur la forteresse de Kœnigsberg. Les Allemands ont abandonné, sans coup férir, une position préalablement fortifiée sur la rivière Angherap.

Les routes au delà de l'Angherap sont parsemées de cartouches, d'obus et de sacs que l'ennemi a jetés dans le but d'accélérer sa retraite.

Nos troupes ont occupé les villes d'Intersburg et d'Angerburg.

Les 23 et 24 août, nous avons livré heureusement des combats acharnés à d'importantes forces allemandes.

Dans la même région, le XXe corps d'armée, porté à l'effectif de trois divisions, occupait une position fortifiée à Oblaufrankenau.

Les 23 et 24, nos troupes, franchissant les fossés, rompant les barrages de fil de fer, ont attaqué la position en se servant d'obus à main et en combattant à la baïonnette.

Le 24, vers 11 heures du matin, le XXe corps d'armée allemand, enveloppé par nous sur le flanc gauche, évacua Osterode, abandonnant plusieurs canons, des mitrailleuses, des caissons et des prisonniers.

Les Allemands reculent vers Osterode

Saint-Pétersbourg, 26 Août.

L'arrière-garde autrichienne a tenté d'arrêter les Russes dans la région de Tarnapol et sur la Sereth, mais n'y a pas réussi. Elle a perdu deux mitrailleuses, un train et beaucoup de matériel.

Sur le front allemand, l'offensive russe continue.

A la suite du succès de Gumbinnen, les Russes occupent Insterbourg et Angersbourg, dans la Prusse occidentale.

On signale un recul des Allemands vers Osterode. Ils abandonnent beaucoup de prisonniers, et ont laissé derrière eux une centaine de pièces d'artillerie.

Les Russes sont confiants dans la victoire

Saint-Pétersbourg, 26 Août.

Les Russes sont pleins de confiance, tant en eux-mêmes qu'en leurs alliés. La colonie anglaise a décidé d'organiser une maison de convalescence pour les blessés russes.

La charge de la garde russe

Paris, 26 Août.

Dans la liste des pertes qu'a subies l'armée russe dans sa marche victorieuse en Prusse, on relève quelques uns des noms les plus illustres de l'armorial russe : les Borriko, les Kaulbars, les Voievodsky, le grand duc Dimitri Pavlovitch, les princes Jean et Oleg Constantinovitch, sous-officiers de la garde à cheval, qui ont pris part, avec leur régiment, à une charge furieuse.

Les Serbes poursuivent toujours les Autrichiens

L'occupation de Chabatz

Nisch, 26 Août.

C'est vers deux heures, hier, que Chabatz a été occupé par les Serbes.

Les Autrichiens se sont retirés sur les côtes nord de la Save.

Une colonne d'infanterie autrichienne anéantie

Nich, 26 Août.

Les nouvelles qui arrivent ici confirment les premiers renseignements au sujet de la grande bataille livrée au nord-ouest de la Serbie, à Nadar et à Tzer.

Pendant cinq jours, les Serbes ont soutenu un combat inégal contre un ennemi beaucoup supérieur en nombre.

Ce que l'armée serbe a fait pour remporter cette glorieuse victoire, dépasse ce qu'elle avait fait dans le temps passé, si riche pour elle en exploits militaires.

Les pertes subies par l'armée serbe ne sont pas insignifiantes, mais celles de l'ennemi sont incomparablement plus élevées.

Dans la poursuite entreprise à Agar, la cavalerie serbe a détruit, hier, une colonne d'infanterie et d'artillerie autrichienne, s'emparant d'un grand nombre de voitures, de chevaux, de munitions et d'un coffre-fort renfermant une importante somme d'argent.

Indépendamment de canons, de caissons, d'équipements, les Serbes ont pris 50.000 fusils et six ambulances.

Dans leur retraite, les Autrichiens incendient les villages et massacrent la population.

Les nombreux crimes commis par eux ont été constatés et photographiés par des publicistes étrangers.

Les pertes autrichiennes dans la bataille de la Drina

Nich, 26 Août.

D'après certains renseignements, les Autrichiens auraient engagé dans la bataille de la Drina et de Tzer 300.000 hommes environ, sur un front de 100 kilomètres. Ils auraient eu 15.000 tués, 30.000 blessés ; 15.000 des leurs auraient en outre été faits prisonniers, et ils auraient perdu 75 canons.

Les Serbes, assure-t-on, auraient été obligés de demander des blessés à leurs adversaires pour soigner les blessés autrichiens.

L'Autriche déclare la guerre au Japon

Une escadre japonaise dans l'Adriatique

Rome, 26 Août.

Une dépêche de Vienne annonce que l'Autriche-Hongrie a déclaré la guerre au Japon.

A l'ambassade du Japon à Rome on ne considère pas comme improbable l'intervention effective du Japon dans les opérations européennes par l'envoi d'une escadre dans l'Adriatique.

Londres, 26 Août.

On télégraphie de Vienne que le gouvernement austro-hongrois a remis ses passeports à l'ambassadeur japonais. L'ambassadeur autrichien à Tokio est rappelé.

Le Japon et l'Allemagne

Paris, 26 Août.

Le *Journal Officiel* publie ce matin la notification de l'état de guerre du Japon avec l'Allemagne.

Les intentions du Japon

Tokio, 26 Août.

Le gouvernement vient de faire publier une longue note déclarant que la politique japonaise, approuvée par l'empereur consiste à agir en toutes circonstances, dans le présent et dans l'avenir, en plein accord avec les conditions de son alliance avec l'Angleterre, des traités d'entente avec les Etats-Unis, et les engagements qu'il a pris avec la Chine.

Le Japon rendra Kiao-Tchéou à la Chine, défendra l'intégrité territoriale de la Chine, et fera son possible pour faire disparaître les motifs de suspicion alimentés depuis quelques années en Amérique par une campagne contre le Japon

Le blocus de Kiao-Tchéou

Tokio, 26 Août.

Le blocus de Kiao-Tchéou par les Japonais commence aujourd'hui.

La collaboration austro-allemande à Tsin-Tao

Paris, 26 Août.

Le *Temps* publie la dépêche suivante qui lui est adressée de Vienne :

« Il serait semi-officiellement annoncé que l'empereur a donné l'ordre au croiseur *Kaiserin-Elizabeth* de rallier la flotte allemande qui opère à Tsin-Tao.

« La *Kaiserin-Elizabeth*, suivant une information récente, avait reçu l'ordre de désarmer. »

En Angleterre

Un discours de lord Kitchener à la Chambre des Lords

Londres, 26 Août.

Dans un discours qu'il a prononcé hier à la Chambre des Lords, lord Kitchener a fait ressortir qu'il n'appartient à aucun parti. Il n'est, dit-il, qu'un ministre résolu à servir son pays, comme tout soldat, pendant la durée de la guerre.

La guerre, a-t-il ajouté, rendra certainement nécessaires des sacrifices de la part du peuple anglais. Les colonies en prendront leur part. Elles sont désireuses d'apporter toute leur aide à la mère patrie.

Le corps expéditionnaire anglais est maintenant sur le champ de bataille, il s'avance. Les troupes sont déjà aux prises depuis trente-six heures avec des forces supérieures allemandes. Durant tout ce temps, elles ont maintenu la réputation traditionnelle de bravoure du soldat anglais.

Les opérations que les troupes anglaises ont été priées d'exécuter, sont de celles qui exigent la plus grande résistance de la part du soldat et le plus d'habileté de la part des officiers.

Lord Kitchener a lu ensuite un télégramme du commandant en chef et a ajouté :

Les batailles sur le continent sont plus rudes que celles d'aucune des campagnes auxquelles l'Angleterre a été mêlée durant ces derniers temps, mais il est certain que le public est préparé à faire face à toutes les pertes et à tous les sacrifices que nous pourrons avoir à supporter.

Nous savons combien le peuple français apprécie la valeur de la prompte assistance qui, non seulement consiste en une assistance que nous avons pu fournir dès le début de la guerre, et qui non seulement consiste en une aide morale et matérielle, mais devient aussi un facteur militaire important de nature à réduire l'étendue du conflit et à diminuer la durée des hostilités.

Si les positions stratégiques l'avaient permis, tout le monde ici aurait été heureux de se ranger à côté de la brave armée belge dans sa lutte superbe contre des forces supérieures. Bien que cette joie nous ait été refusée, la Belgique sait qu'elle a notre sympathie dans ses souffrances actuelles, et elle peut être assurée que nous sommes résolus à faire tout ce qu'il faudra pour qu'aucun de ses sacrifices n'ait été inutile.

Tandis que d'autres pays engagés dans cette guerre possèdent sur le champ d'action toutes les ressources provenant du service militaire obligatoire, notre système national ne nous a pas obligés aux mêmes mesures, et nous possédons par conséquent de vastes réserves que nous pouvons tirer de la mère patrie et des colonies, et tandis que les Indes, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, envoient d'importants contingents, les réserves de l'Angleterre répondent loyalement à l'appel au devoir.

Lord Kitchener continue : Plus de 70 bataillons sont déjà enrôlés pour faire du service à l'étranger, et quand ils seront entraînés et organisés pour la guerre en corps d'armée, ils pourront aller sur le front.

Nous avons déjà la centaine de mille hommes que nous demandions. Ils seront organisés en divisions.

Nous avons ensuite les réserves nationales et spéciales qui jouèrent un rôle dans la défense du pays.

L'Allemagne a appelé sous les drapeaux presque toute sa population mâle. Ces forces subiront une diminution constante, tandis que les renforts que nous préparons iront en augmentant de façon continue, jusqu'à ce que nous ayons en campagne, une armée qui, comme quantité et comme qualité, soit à la hauteur des responsabilités de l'empire britannique.

L'armée qui est actuellement en voie de formation peut assez rapidement atteindre en campagne l'effectif permanent d'un certain nombre de divisions. Toutefois, si la guerre devait se prolonger, si des revers devaient se produire toute la nation et l'Empire seraient appelés à faire des sacrifices dépassant ceux qui ont déjà été demandés.

Le Parlement et la population sauraient les faire, en présence de la nécessité urgente pour le pays.

A la Chambre des Communes

Londres, 26 Août.

A la Chambre des Communes, M. Asquith a déclaré que le général French avait avisé dans la matinée que la retraite de ses troupes sur une nouvelle position s'était effectuée avec succès, mais non sans des pertes considérables.

Les troupes britanniques étaient fortement pressées par l'ennemi, dont elles se débarrassèrent cependant.

Il ne faut actuellement rien dire de plus, sinon que l'esprit des forces anglaises, malgré des marches fatigantes et de rudes combats, est toujours bon.

400 réservistes allemands prisonniers en Angleterre

Falmouth, 26 Août.

Le paquebot néerlandais *Postdam* est arrivé de New-York avec 400 réservistes allemands, quelques Autrichiens et la malle allemande.

Ces réservistes ont été faits prisonniers de guerre.

Les volontaires canadiens

Ottawa, 24 Août.
(retardée en transmission)

100.000 hommes se sont offerts comme volontaires pour le service actif au Canada et 27.000 hommes sont en route pour la mobilisation vers leur centre respectif.

Dans les Balkans

Un incident austro-roumain

Paris, 26 Août.

Une dépêche de Belgrade signale que les Autrichiens ont saisi deux bateaux roumains transportant du matériel de guerre destiné à l'armée roumaine.

Le gouvernement roumain aurait adressé à Vienne une énergique protestation.

La Grèce et le conflit européen

Athènes, 26 Août.

Voici quelques extraits des journaux d'Athènes :

Du *Messager d'Athènes* :

La neutralité est actuellement la meilleure des politiques pour la Grèce, mais la Grèce pourra-t-elle résister jusqu'au bout contre le tourbillon qui emporte l'Europe ? Le devra-t-elle même, si elle le peut ? Ne court-elle pas le risque, à l'heure du règlement final, de se voir tenir, à cause de cette passivité, à l'écart des solutions ? Si les événements forcent la Grèce à quitter son attitude expectante, sa situation géographique et navale la porteront nécessairement vers la Triple Entente.

De l'*Ethnos* :

Nos sentiments, nos intérêts, nous imposent de nous rallier au plus vite à la Triple Entente.

De l'*Embros* :

Quiconque voudra rester neutre sera fatalement entraîné par les courants contraires, foulé aux pieds, et servira de butin avec les vaincus, sans avoir l'espérance de se trouver jamais avec les vainqueurs. En liant son sort au sort de ceux qui l'aidèrent dans sa lutte pour la liberté, la Grèce paiera au moins une partie de sa dette. Au reste, s'il est écrit que la France et l'Angleterre doivent succomber dans cette lutte, la Grèce peut fièrement périr avec elles. Quand la lumière de la civilisation s'éteindra, seuls les aveugles pourront vivre dans ce monde.

Le Tsar et la Bulgarie

Sofia, 23 Août. (Retardée dans la transmission).

M. Savinsky, ministre de Russie en Bulgarie, accompagné de l'attaché militaire russe, colonel Romanovsky, a été reçu hier, par le roi Ferdinand, auquel il a remis une lettre autographe du tsar Nicolas II.

L'occupation de Vallona par les troupes anglo-françaises

Athènes, 26 Août.

L'opinion publique grecque accueille sans aucun mécontentement l'éventualité de l'occupation de Vallona par la France et l'Angleterre.

Les milieux politiques font valoir que la Grèce, qui s'est toujours défendue d'avoir des vues sur Vallona, dont la possession relève de l'équilibre de l'Adriatique, ne verrait aucun inconvénient à ce que l'occupation de cette ville soit effectuée par la Triple Entente, à la condition que le sort des populations hellènes de l'Epire soit assuré, et que l'influence légitime que la Grèce exerce sur les habitants de race hellénique de cette région de l'Albanie soit reconnue et respectée.

Les réfugiés belges à Paris

L'organisation des secours

Paris, 26 Août.

Dès l'arrivée des premiers réfugiés belges, le ministre de Belgique s'est mis en rapport avec la préfecture de police pour assurer les secours.

Au nombre de cent, les premiers réfugiés belges sont arrivés avant-hier soir. D'accord avec M. Paoli, directeur du cabinet du préfet de police, ils ont été placés dans différents hôtels où les soins nécessaires leur ont été donnés.

Hier, mille nouveaux réfugiés sont arrivés à Paris, et enfin un groupe très important de 2.500 réfugiés est arrivé ce matin.

D'accord avec la préfecture de police, et grâce à l'initiative privée, des secours pourront être donnés à tous ces malheureux si cruellement éprouvés.

Une salle de bal, 15, avenue Hoche, a été mise à la disposition de la légation.

M. Oppenheim a mis une somme importante pour l'ouverture de soupes.

Enfin, la Préfecture de police a mis la caserne de la Nouvelle France et le Grand-Palais à la disposition des réfugiés.

On annonce l'arrivée de 10.000 nouveaux réfugiés venant de Belgique et du Nord de la France.

Un secrétaire de la légation de Belgique se tient en permanence à la gare du Nord pour recevoir ses compatriotes.

Les deux soldats belges arrivés ce matin de Namur ont demandé à retourner le plus vite possible au feu.

De nombreux Belges attendent à la légation pour avoir leur passeport.

En France

Au Conseil des Ministres

Paris, 26 Août.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, à 10 h. 30, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

La réunion a pris fin à une heure.

Le ministre des Affaires Etrangères a mis le Conseil au courant de la situation diplomatique.

Le ministre de la Guerre a donné connaissance au Conseil des dernières dépêches du théâtre de la guerre.

Les drapeaux des volontaires

Paris, 26 Août.

Le général Niox a fait apposer à la grille des Invalides une petite affiche ainsi conçue :

« *Le général directeur du Musée de l'armée recevra et conservera les drapeaux des nations étrangères sous lesquels se sont groupés les volontaires désireux d'apporter leur concours à la nation française.*

« *Ces drapeaux rappelleront leur généreuse attitude.*

« *Déposer ces drapeaux salle François Ier.* »

A la suite de cette invitation, plusieurs groupes de volontaires ont remis leurs drapeaux ce matin.

Le départ des volontaires italiens

Paris, 26 Août.

Le Comité des volontaires italiens, ayant comme président d'honneur M. Gustave Rivet, sénateur, et comme membres d'honneur le chevalier Aimono, le chevalier Capitain, le chevalier Spigi, le chevalier Cousegnati, M. Zolesi, et dont le président effectif est M. Zambrini, a amené ce matin à l'hôtel des Invalides un important groupe de 2.400 volontaires.

Sur l'Esplanade, de nombreux amis les attendaient, les acclamaient et leur remettaient des fleurs.

Près de la porte d'entrée de l'Hôtel des Invalides se tenaient les trois fils de Ricciotti Garibaldi, le général Guiseppe Garibaldi et les deux frères Manlio et Bruno Garibaldi.

Les volontaires défilèrent devant eux en agitant leurs chapeaux, aux cris répétés de : « Vive Garibaldi », pendant que la foule répondait en criant : « Vive l'Italie ! Vive la France ! »

Après avoir défilé, les volontaires pénétrèrent dans l'hôtel des Invalides pour passer la visite médicale.

Les Italiens partiront demain à 10 heures pour Avignon.

Le départ des Syriens

Paris, 26 Août.

Toute la colonie syrienne libanaise de Paris se trouvait réunie aujourd'hui à la gare de Lyon autour des nombreux volontaires syriens et libanais qui allaient rejoindre le 1er régiment étranger à Lyon. Avant le départ, le docteur Farah, au nom de tous ses compatriotes, leur adressa, en termes émus, une allocution patriotique. Il termina en disant : « Nous partagéons tous votre bel enthousiasme ? Une fois de plus la cause de la France est la cause de la justice, de la liberté et de la civilisation, et nous sommes fiers de votre noble geste. Notre protectrice séculaire triomphera. Vive la France et vive la Syrie ! »

Des blessés arrivent à Toulouse

Toulouse, 26 Août.

Deux cents soixante-douze blessés de diverses armes, provenant de la frontière de l'Est et de Belgique, sont arrivés ce matin à 11 h. Ils ont été hospitalisés dans les différents hôpitaux et dans les ambulances de la ville.

Les engagements d'étrangers

Paris, 26 Août.

Les engagements volontaires d'étrangers sont à peu près terminés. 75 pour cent des hommes qui se sont présentés au Conseil de révision ont été pris, quelques-uns ont été réformés, les autres ajournés.

En s'engageant, les volontaires reçoivent, avec leur feuille de route, une somme de 1 fr. 25 représentant un jour de vivres.

Demain, un tout petit contingent sera examiné par le Conseil de révision. Les hommes qui seront encore pris seront dirigés sur les bataillons de la légion étrangère stationnés à Blois et à Lyon.

Le Conseil de révision continuera à siéger jusqu'à la fin de la semaine pour examiner les retardataires.

Les mesures contre les congrégations suspendues

Paris, 26 Août.

Différentes congrégations de sœurs avaient demandé à M. Houbé, député d'Alger, d'intervenir en leur faveur. M. Houbé a tout de suite fait les démarches nécessaires. En ce qui concerne les sœurs de Tenès, il a reçu du ministre de l'Intérieur la lettre suivante :

« Monsieur le député et cher collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande présentée par la congrégation des sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul, en vue d'obtenir l'autorisation prévue par l'article 13, paragraphe 2 de la loi du 1er juillet 1901, en faveur de l'établissement de son ordre sis à Tenès. J'ai l'honneur de vous informer que j'ai soumis le 10 juillet, à l'examen du Conseil d'Etat, un projet de décret tendant à accorder aux sœurs l'autorisation qu'elles ont sollicitée.

« Agréez, etc.

« MALVY ».

Quant aux autres communautés d'Alger, qui devaient être dissoutes, elles bénéficient également de la mesure prise par M. Malvy, qui a décidé de suspendre toutes les mesures contre les congrégations.

Blessés belges et français à Caen

Caen, 26 Août.

Le paquebot belge *Anversaden* a amené ce matin 150 officiers, sous-officiers et soldats belges blessés, qui avaient été embarqués à Dunkerque.

Les soldats belges agitaient des fleurs et acclamaient la France.

Ils ont traversé la ville en automobile, suivis par les ovations de la population.

On les a conduits à l'ambulance Saint-Joseph.

Le moral des blessés est excellent.

Un millier de militaires français, blessés ou malades, sont arrivés également dans notre ville par plusieurs trains.

Nos blessés, tous légèrement atteints, sont soignés dans diverses ambulances de la ville et du littoral.

On a aussi amené sept prisonniers allemands.

L'aviateur Voisin cité à l'ordre du jour

Nantes, 26 Août.

Mme Voisin, la femme de l'aviateur bien connu, vient de recevoir à Nantes, où elle habite actuellement, un télégramme officiel lui annonçant que son mari, devenu aviateur militaire depuis l'ouverture des hostilités, avait rendu de tels services à nos troupes par son adresse et son courage, qu'il a été cité à l'ordre du jour de l'armée.

Les Pays neutres

Paris, 26 Août.

Le *Journal officiel* publie ce matin la notification de la neutralité du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Siam dans le conflit européen actuel.

Madrid, 26 Août.

L'*Officiel* publie la déclaration de neutralité de l'Espagne dans la guerre entre l'Allemagne et le Japon.

Marseille et la Guerre

Comité de la Presse Quotidienne

7e Canton. — Les demandes de mobilisés français dont les feuilles ont été remises au siège du Comité avant le lundi 24 du courant, midi, et qui ont été reconnues fondées recevront un secours immédiat au siège des comités de secours cantonaux, institués par la municipalité dans leurs quartiers respectifs du 7e canton, à partir du 28 août (vendredi). Ils devront se munir de toutes pièces d'identité ou de justification à l'appui de leur demande — livret de famille, lettres et autres — sous peine de voir écarter leur feuille.

L'alimentation de Marseille

Il est attendu d'Algérie (provenance d'Oran) 7.000 moutons qui seront mis en vente au Marché-Entrepôt, vendredi 28 et samedi 29 août.

D'autres arrivages — provenance d'Alger — sont attendus prochainement.

L'allocation aux familles des mobilisés

Contrairement à ce que quelques-uns de nos confrères ont annoncé, ce n'est pas ce matin qu'aura lieu le paiement des allocations journalières aux familles des mobilisés. Il ne pourra être procédé à ce paiement que lundi prochain seulement, ainsi d'ailleurs que cela a été déjà dit. Ce paiement sera effectué dans chacune des perceptions de la ville.

Le départ des étrangers

Bien que le nombre des étrangers vivant à Marseille soit très diminué, il en reste encore et presque tous les jours, l'administration en rapatrie. C'est ainsi que le vapeur *Cagliari*, de la maison Gondrand, qui a quitté Marseille hier pour Gênes, a emporté 500 Italiens. Le *Torre-del-Oro*, vapeur espagnol, a embarqué une centaine d'Espagnols qui rentrent à Barcelone. De son côté, le *Balear*, allant à Palma, a emporté une trentaine de Mahonais.

Il est probable qu'aujourd'hui une centaine d'Arabes qui n'ont plus de travail seront dirigés sur Alger par un paquebot de la Compagnie Transatlantique.

Essences minérales

En exécution des instructions de M. le ministre de la Guerre en date du 23 août 1914, la distribution d'essence sur les stocks réquisitionnés ne pourra être consentie qu'aux entreprises agricoles ou industrielles, notamment aux batteuses et aux moulins, et aux particuliers dont la profession exige des déplacements, notamment aux médecins.

Les demandes adressées aux producteurs seront soumises à M. le préfet des Bouches-du-Rhône.

Elles indiqueront : 1. la quantité demandée ; 2. l'usage auquel l'essence est destinée ; 3. la force du moteur ; 4. la durée présumée de la marche du moteur.

Elles porteront l'avis motivé du maire de la localité où est domicilié le demandeur.

Les auteurs de déclarations inexactes ou d'infractions à ces dispositions s'exposeraient à des mesures de rigueur.

Faisons-nous vacciner

Bien que la santé publique soit en ce moment très satisfaisante à Marseille, il faut, cependant, au point de vue sanitaire, prévoir les conséquences possibles de l'état de guerre, conséquences dont pourraient souffrir même les localités les plus éloignées des champs de bataille.

Le décret du 14 août 1914 rendu après avis de la Commission supérieure de défense et de prévoyance nationales et du Conseil supérieur d'hygiène, prescrit les mesures exceptionnelles qui s'imposent pour sauvegarder la santé publique. « Parmi ces mesures, les plus immédiates visent la préservation de la variole et de la fièvre typhoïde pour lesquelles les vaccinations préventives offrent dès maintenant le moyen de défenses le plus sûr. »

Le maire de Marseille rappelle à la population qu'elle a toutes facilités pour se conformer aux prescriptions concernant : 1. la vaccination antivariolique ; 2. la vaccination contre la fièvre typhoïde.

1. Un médecin attaché au service municipal de l'hygiène vaccine gratuitement *contre la variole*, 6, rue Briffaut (à l'extrémité de la rue de l'Olivier) tous les jours non fériés de 10 heures à midi et, en plus le jeudi de 2 heures à 4 heures.

Dans ces séances seront délivrés les certificats que devront présenter les écoliers à la rentrée des classes.

2. A l'Institut Pasteur (à l'angle du boulevard et de l'avenue Pasteur) un autre médecin vaccine contre la fièvre typhoïde tous les jours de 11 heures à midi.

Dons et Secours

Pour secours en nature aux familles nécessiteuses, le maire de Marseille a reçu hier les sommes suivantes : M. Casimir Giraud, 36, rue Marengo, 500 fr. ; Société Nouvelle des Embarcations de Servitude, 4, place Sadi-Carnot, 100 fr. ; Association Commerciale et Industrielle de Marseille, 12, rue Cannebière, 50 fr. ; Syndicats des Compagnies et Sociétés d'Assurances contre l'Incendie, 73, rue Saint-Ferréol, 100 fr. ; M. Victor Dedieu, conseiller municipal, 350 fr. ; le Syndicat des Cuirs et Peaux de Marseille et du Midi a versé les sommes suivantes qu'il a reçues de : MM. Fassy et Sylvestre, tanneurs à Barjols (Var), 100 fr. ; Requier frères, tanneurs à Tourves (Var), 50 fr. ; les ouvriers de la tannerie de Roquevaire, 20 fr.

Le maire a également reçu de la Chambre syndicale de plomberie et zinguerie la somme de 500 francs qu'il a fait remettre au président de la Croix-Rouge.

D'autre part, MM. Carret frères (successeurs de Rivoire et Carret), 26, quai de la Tourette, ont mis à la disposition de la Mairie 200 caisses de 25 kilos de pâtes alimentaires.

Voir en quatrième page : Les communications des Comités de secours, la Chronique locale et le Courrier d'Aix.

Nos Soldats au feu

Comment ils ont combattu et pourquoi ils se sont repliés

Un de nos amis, qui arrive de la frontière lorraine, nous fait part de la conversation qu'il a eue avec un officier du XVe corps. Cette interview expose à la fois l'énergie avec laquelle nos soldats allèrent à l'attaque et les raisons de leur insuccès :

23 Août...

J'ai eu la bonne fortune ce matin de pouvoir m'entretenir quelques instants avec un officier de réserve, porte-drapeau d'un régiment d'infanterie du Midi, qui, ayant perdu son régiment, faisait partie d'un convoi d'isolés comprenant des fantassins et des chasseurs alpins. Ces hommes sont arrivés à X..., d'où ils seront ensuite dirigés sur leurs corps respectifs pour reprendre leur place d'honneur au feu.

Cet officier m'a fait d'intéressantes déclarations sur le mouvement de recul que nos troupes ont été contraintes de faire en Lorraine annexée. Vous devez en connaître les raisons, mais je vous adresse cette relation qui précise l'attitude des troupes du Midi dont on a médit.

— Le 19 août au matin, la brigade dont je faisais partie reçut l'ordre de quitter X..., petit village situé entre Dieuze et Sarrebourg, où nous avions passé la nuit, et de rechercher des forces ennemies auxquelles un autre régiment d'infanterie s'était déjà heurté la veille. Nous nous sommes engagés sous bois et aux premières heures de la matinée nous nous sommes « cassé le nez » sur une importante position allemande établie à Z..., en pleine forêt, où étaient établies des batteries blindées dont les canons étaient cimentés au sol. Ces batteries étaient en outre entourées d'ouvrages en béton armé. Nous étions tombés dans un guet-apens, les obus tombaient dans nos rangs et après plusieurs heures d'une lutte excessivement vive et meurtrière, nous dûmes nous retirer.

La retraite s'effectua dans un ordre parfait, sans aucune panique, et en luttant pied à pied contre les uhlans qui harcelaient nos derrières. En même temps, l'artillerie ennemie nous canonnait sans interruption, et c'est au cours de cette retraite que j'ai perdu le *reste* de mon régiment. Trois jours durant, il m'a été impossible de le rejoindre et c'est le quartier général de l'armée de l'Est qui m'a fait diriger ici. J'ai remis le drapeau au colonel commandant la place. Un sergent-major et huit hommes m'accompagnent et je pense que nous serons incessamment dirigés sur notre corps dont le vaillant colonel se faisait fête d'aller à Postdam reprendre le drapeau que les Prussiens nous avaient enlevé en 1870. Il n'aura malheureusement pas cette joie !

— Savez-vous, dis-je à mon interlocuteur, que le bruit a couru que les régiments du Midi ne s'étaient point révélés brillants au feu et que leur attitude devant l'ennemi aurait été plutôt molle ?

— C'est une grossière erreur, un bruit absurde, mais qui, j'en suis sûr, ne s'accréditera pas dans le pays qui a confiance dans toute son armée. Sans doute, notre mouvement de retraite a dû être cause de cette stupide rumeur, mais, ainsi que je l'affirmais hier à X..., au chef d'état-major du général en chef, les troupes du Midi ont très vaillamment combattu et ont fait tout leur devoir. Le sergent-major qui m'accompagne a fait une déclaration identique à la mienne et on ne peut, je crois, soupçonner ce sous-officier de méridionalisme. Dites donc bien, je vous prie, que nos vaillantes troupes méridionales ont combattu bravement, héroïquement, et n'ont dû se retirer que devant une position excessivement forte et qu'il faudra détruire avec de l'artillerie lourde.

Le combat fut meurtrier, mais malgré cet échec, le moral des troupes demeure excellent. Nos soldats sont parfaitement ravitaillés et jusqu'ici n'ont exclusivement consommé que de la viande fraîche. Ils se montrent vaillants, bien disciplinés, pleins de confiance en leurs officiers et en même temps leur témoignent beaucoup de sollicitude en toutes circonstances. On sent que tout troupier comprend qu'il se bat pour une cause juste et j'en suis certain, le succès final récompensera tous les sublimes sacrifices et les nobles efforts de la vaillante armée française.

EN MARGE DES EVENEMENTS

A travers Marseille

Les dernières nouvelles ont un peu calmé nos nerfs. Peuple impressionnable que nous sommes, nous avons beau faire appel à la saine raison, à la logique sœur de la mathématique, tout cet arsenal tombe devant quelques phrases que d'ailleurs nous interprétons difficilement.

On discute, on discute. Nous envions le calme britannique dont les journaux nous disent la supériorité, surtout en ce moment ; nous l'envions, mais nous n'y pouvons atteindre. Parler c'est pour les êtres d'imagination comme une façon d'agir.

On continue de vendre des cartes géographiques et des petits drapeaux ; on ne dira plus de nous que nous ignorons la géographie, car il est probable que de toutes ces leçons il nous restera quelque chose.

Dans les quartiers populeux, le passant est arrêté par des scènes émouvantes dans leur simplicité ; des scènes qui tenteraient un peintre anecdotier. Sur le seuil d'une maison, un groupe de femmes portant leur dernier né dans leurs bras, écoutent une voisine qui lit à haute voix la lettre qu'elle vient de recevoir. Cette lettre vient de la frontière. Le « petit » est blessé, mais il est superbe de courage et trouve le moyen de plaisanter. La mère, les yeux brouillés de larmes, s'arrête de lire pour s'essuyer ; elle ne distingue plus les lettres hâtivement griffonnées, et une voisine qui confie son enfant à une autre, est obligée de poursuivre la lecture que toutes ces femmes écoutent silencieuses et le cou tendu, tandis que la mère, en silence, pleure.

Dans ces mêmes faubourgs, beaucoup d'ateliers sont fermés ; les hangars où naguère la scie mécanique criait sa plainte aiguë, sont muets et closes les portes.

Les hommes que la mobilisation n'a pas atteints vont et viennent, désœuvrés, assis aux terrasses des petits bars, discutant les événements avec des gestes navrés et de cet air affaissé que prennent, quand ils sont oisifs, les gens qui ont l'habitude de besogner.

L'arrivée des journaux fait sortir tout le quartier de sa torpeur anxieuse. Grâce aux feuilles, on va pouvoir, jusqu'au soir, causer, dire autre chose.

A la gare Saint-Charles. Est-ce le ciel qui menace ou l'avertissement que nous avons donné ? Il y a moins de monde autour de la grande cour où des voyageurs, l'air égaré, hâtifs, un peu honteux d'être si vus, vont et viennent au milieu de tous les militaires à képis dorés qui ont conscience de leur importance.

Sur les quais, encore et toujours des soldats, des territoriaux assis sur les fauteuils en velours des salles d'attente et l'arme au pied. Les trains arrivent et partent. Quand on songe aux formalités qu'il faut faire pour voyager sans encombre, on ne peut s'empêcher de s'étonner qu'il y ait tant de gens qui se déplacent. Au bout du hall, près de la sortie, un territorial barbu prend son repas, installé sur une caisse.

Quand je ressors sur la place, un groupe m'interroge.

— Est-ce qu'il va arriver des blessés, monsieur ?

J'ai beau certifier qu'il n'arrive pas des blessés à toute heure, on ne paraît pas me croire. Une bonne femme pousse le coude de sa voisine :

— Ah ! vaï, si tu le crois ! Qu'est-ce qu'il en sait celui-là.

C'est cet état d'esprit qui rend si difficile la tâche de ceux qui doivent maintenir la discipline de la rue.

A la Chambre de Commerce. Une petite porte au haut d'un escalier : « Bibliothèque ». J'entre. La vaste salle, bien éclairée, a été débarrassée de ses tables, de ses chaises, et deux grandes, deux énormes machines sont là l'une derrière l'autre. Des ouvriers finissent le dernier ajustage, les rouleaux d'acier sont prêts à tourner, les lampes électriques pendent du plafond. Par terre, des accessoires d'imprimerie, boîtes d'encre, outils ; contre le mur, des pierres à lithographie larges comme des dalles de cathédrale.

C'est l'atelier où vont être tirés les bons de monnaie divisionnaire que la Chambre de Commerce a décidé d'émettre et qui commenceront de circuler dans deux semaines environ. Et malgré moi je fais la différence entre cet atelier maculé, vibrant, bruyant où l'on parle, où l'on frappe, fleurant le papier et la graisse et le fer, avec le cabinet de calme et de silence qu'il était naguère, il n'y a pas un mois, quand les fronts studieux venaient se pencher sur les in-octavo de la jurisprudence commerciale ou le bulltin du Bureau des Longitudes.

ANDRE NEGIS

La Reprise des Services Maritimes

La Fédération Nationale des Syndicats Maritimes (section de Marseille) nous communique la nouvelle lettre suivante qu'elle a adressée à M. le préfet des Bouches-du-Rhône:

Monsieur le préfet,

Un incident très grave vient de marquer l'action que nous avons engagée pour tenter une reprise du trafic maritime. Nous croyons accomplir un devoir en le portant à votre connaissance.

Samedi, 22 août, l'administration de l'inscription maritime du quartier de Marseille nous faisait savoir que le paquebot *Ville-de-la-Ciotat*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, était désigné pour effectuer un voyage en Russie. Etant donné que son personnel de chauffe et de soute était exclusivement composé d'indigènes sujets étrangers, ils nous demandèrent :

1. Si le personnel français qui, légalement, devait être substitué au personnel étranger, accepterait de coucher dans le poste des indigènes ;

2. Dans la négative, si les marins français permettraient à la *Ville-de-la-Ciotat* de partir avec son personnel indigène étranger.

Nous répondîmes, à la première question, non ! la loi du 17 avril 1907 s'y opposant, et à la deuxième question, non ! d'abord, parce que c'était illégal et ensuite en considération du grand nombre de marins chômeurs qui encombrent la place de Marseille et ne demandent qu'à travailler.

Alors, M. l'administrateur nous fit prévoir qu'une transformation du poste des chauffeurs et soutiers serait longue sinon impossible et nous demanda au nom de l'intérêt supérieur de la patrie d'accorder une faveur à la Compagnie des Messageries Maritimes.

Nous réservâmes notre réponse pour le lendemain, en indiquant que la question du logement serait résolue si la Compagnie voulait installer le personnel français dans les troisièmes classes du paquebot.

Dimanche, 23 août, une conversation eut lieu entre l'administration de la Marine, celle de la Compagnie et nous. Devant l'affirmation formelle de l'administrateur du quartier que la *Ville-de-la-Ciotat* partait en mission et l'invitation du capitaine d'armement d'avoir à fournir, pour le lendemain, le personnel machine du *Néra*, du *Calédonien* et du *Normand*, soit 88 hommes, nous acceptâmes de laisser partir la *Ville-de-la-Ciotat* avec le personnel machine indigène étranger. On nous remercia.

Lundi 24, nous étions prêts à fournir les 88 hommes demandés et même les 235, indispensables à l'armement, pour le courant de la semaine, de huit navires de la Compagnie des Messageries Maritimes. Les listes furent dressées. Le soir, à 6 heures, la Compagnie faisait prévenir le Syndicat que l'armement des deux premiers paquebots précités était renvoyé.

Hier mardi, nous nous rendîmes chez l'administrateur. Le capitaine d'armement de la Compagnie étant présent. Celui-ci nous fit savoir qu'il était impossible d'armer attendu que le *Karnak* était immobilisé à Malte. Des télégrammes furent portés à notre connaissance. Nous demandâmes alors d'armer la *Ville-de-la-Ciotat* avec le personnel français, c'est-à-dire légalement. Des objections furent soulevées sur la nature desquelles nous ne voulons plus insister.

Enfin il résulta de cette conversation que si la *Ville-de-la-Ciotat* partait, la Compagnie armerait le *Néra* au moins.

Aujourd'hui ce paquebot part en mission ? Son personnel machine de chauffe et de soute est composé exclusivement d'élément étranger, et l'armement du *Néra* est toujours suspendu.

Nous sommes en droit de protester énergiquement contre : 1. l'armement et départ illégaux de la *Ville-de-la-Ciotat* ; 2. la façon dont les intérêts et les droits des marins français ont été négligés ; 3. la situation morale qui nous est créée par le non armement prévu et décidé.

En ce moment plus de 500 marins français sont à terre. Nos listes de chômeurs se comblent. Nous avons demandé la priorité du travail à bord pour nos camarades. On nous répond en laissant partir un paquebot poste français, réquisitionné et missionnaire, avec un personnel de chauffe et soute exclusivement étranger.

Nous vous demandons, Monsieur le préfet, si ce n'est pas là un fait qui est de nature à étonner, si ce n'est pas un incident unique en même temps qu'extraordinaire qui marque une différence de traitement entre les patrons et ouvriers terriens et maritimes ; qui laisse croire que les armateurs ne sont pas régis par les lois communes à tous les Français en temps de guerre.

Nous protestons avec d'autant plus d'énergie contre la comédie qu'on joue sur la scène de la misère des travailleurs de la mer français que nous observons qu'on ne tente rien du côté de l'armement pour provoquer une reprise du trafic maritime, et que les armateurs de Marseille conservent à leurs bords, bien précieusement, les indigènes sujets étrangers, leur fournissant le travail qu'ils semblent vouloir refuser à nos nationaux.

Nous regrettons bien d'exhaler des plaintes aussi vives, mais n'y sommes-nous pas obligés, tenus impérieusement ?

Un Comité d'étude de la situation maritime et de la reprise de la navigation s'impose. MM. les armateurs qui ont délégué plusieurs d'entre eux au Comité d'assistance de la presse quotidienne serviraient plus utilement la cause de notre pays et de la population en provoquant la constitution de ce Comité. Mais s'ils hésitent nous vous demandons, Monsieur le préfet, de prendre cette initiative.

L'augmentation de 50 pour cent, des frets, pour cause de risques de guerre, c'est peut-être légitime, mais donner de l'ouvrage aux marins chômeurs serait plus patriotique.

En nous excusant de la longueur de cette lettre et en espérant qu'elle sera prise en considération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de notre profond dévouement.— Pour le Syndicat et la Fédération : le président, *J. Augustin* ; les secrétaires, *J.-B. Giuliani* et *A. Rivelli*.

LE COMMERCE ET LA GUERRE

Création d'un Comptoir local d'Escompte

Importante réunion à la Chambre de Commerce

Hier, s'est réunie au Palais de la Bourse, dans la grande salle d'honneur de la Chambre de Commerce, l'assemblée des Syndicats commerciaux et industriels, convoqués par M. le président Artaud pour examiner les questions soulevées par les circonstances présentes et spécialement le projet de création d'un Comptoir local d'Escompte.

La séance a été ouverte à 3 heures par M. le président Artaud, auprès duquel avaient pris place sur l'estrade le bureau et les membres de la Chambre de Commerce, M. Audibert, juge au Tribunal de Commerce et représentant ce corps ainsi que le Syndicat du Commerce et de l'Industrie textile, les juges au Tribunal de Commerce, M. Chéri-Torrès, vice-président de la Fédération des Syndicats patronaux, etc. Dans la salle, où l'assistance était particulièrement nombreuse, nous avons remarqué la présence de MM. N. Estier, ancien président du Conseil général ; V. Lombard, président du Syndicat de l'Alimentation marseillaise ; Adolphe Fouque, président du Comité républicain ; Albouy, président du Syndicat des Importateurs de céréales ; Auguste Rondel, secrétaire de l'Union des Banquiers et président du Syndicat des Assureurs Incendie ; Maurice Hubert, représentant la Société pour la Défense du Commerce ; J. Dufour, président du Syndicat des Cuirs et Peaux ; Richard, représentant de la Compagnie des Agents de Change ; J. Lambert, président de l'Association Commerciale et Industrielle ; Frisch de Fels, président de l'Association des agents et consignataires de navires ; Valensi, vice-président du Syndicat des importateurs de graines oléagineuses ; F. Régis, président du Syndcat des Assureurs Accidents ; Virgitti, président du Syndicat des Hôteliers et Restaurateurs, etc., etc.

M. le président Artaud, en ouvrant la séance, remercie tous les membres présents d'avoir bien voulu, dans ce moment grave et difficile, se rendre à la convocation de la Chambre de Commerce qui, appelée à prendre de nombreuses et importantes décisions, a tenu à se rendre compte si elle se trouvait en parfait accord de vues avec ses mandants. Tous les jours naissent, en effet, de multiples questions qu'il faut résoudre au plus tôt dans l'intérêt de tous.

La première est celle des approvisionnements, au point de vue purement civil, cela va de soi, et la Chambre de Commerce est heureuse d'avoir pu provoquer à cet égard une solution satisfaisante grâce au précieux concours de M. le député Thierry, à Paris, et des Syndicats des Importateurs de céréales et de la Minoterie à Marseille. (Applaudissements).

En second lieu, la Chambre prévenue par M. le directeur de la Banque de France de l'insuffisance de la monnaie divisionnaire, s'est préoccupée, comme elle l'avait déjà fait en 1871, de l'émission de bons de 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50 qui seront versés dans la circulation par l'intermédiaire de la Banque de France et remboursables en tout temps à la Chambre de Commerce.

M. Artaud expose ensuite que, pour résoudre une question primordiale, celle de la continuation de l'activité économique de notre grande ville, il s'est rendu à Paris le vendredi 21 courant, sur l'appel de M. le ministre du Commerce, pour soumettre, ainsi que ses collègues des autres Chambres de Commerce, au Comité de législation commerciale présidé par M. Lyon Caen, les précisions à introduire dans le prochain moratorium commercial et financier.

M. le président Artaud fait un compte rendu très détaillé de cette séance, où les vues les plus intéressantes furent échangées et où le gouvernement put s'inspirer utilement des desiderata du commerce. M. Artaud, pour sa part, soutint devant cette importante assemblée les vœux et les observations déjà formulées dans ses lettres du 18 et du 19 courant à M. le préfet des Bouches-du-Rhône.

Passant à l'objet principal de la séance de ce jour, M. Artaud rappelle que la Chambre de Commerce a décidé dans sa séance du 12 août, conformément aux précédents de 1848 et de 1870, de fonder un Comptoir local d'Escompte destiné à rendre provisoirement au commerce et à l'industrie de notre ville une partie des facilités de crédit qui leur font aujourd'hui défaut. Cet établissement sera fondé au capital de 3 millions de francs, dont 2 millions fournis par la Chambre de Commerce sur le fonds de réserve de l'outillage des ports, et 1 million fourni par les particuliers sous forme de souscription d'actions de 500 francs chacune. Présentant l'avantage d'être un établissement *vierge*, sans passé et sans passif, il ne tombera pas sous le coup des obligations qui justifient peut-être la rétention actuelle des dépôts dans les banques, et nul doute qu'il ne mérite, grâce au contrôle sévère de la Chambre de Commerce, la confiance grandissante du public marseillais.

L'initiative prise à cet égard par la Chambre de Commerce a fait l'objet d'un avis très favorable de M. le Préfet, et elle a rencontré l'appui chaleureux de M. le député Thierry. Elle est donc en bonne voie au point de vue administratif, mais il est nécessaire pour qu'elle aboutisse que le public marseillais la seconde en souscrivant des actions. L'émission déjà ouverte et qui le sera officiellement au commencement de septembre pour être clôturée le 5 fixera la Chambre sur l'opportunité de son initiative. Si le monde commercial et industriel ne répond pas à son appel, elle pourra du moins se rendre le témoignage qu'elle a, en ce qui la concerne, accompli tout son devoir.

L'exposé de M. le président Artaud est accueilli par de vifs applaudissements, puis la discussion est ouverte.

M. Audibert, juge au Tribunal de Commerce et représentant ce corps, est heureux de confirmer ce qu'a dit M. Artaud de l'accord qui règne sur cette question entre le Tribunal et la Chambre de Commerce et d'affirmer l'appui donné par le Tribunal.

Après un échange de vues auquel prennent part MM. Maurice Hubert, Prax, Chéri-Torrès, Lainé et Paul Cassoute, l'assemblée adopte à l'unanimité la première partie de l'ordre du jour ci-après, et avec une voix contre une abstention la seconde partie de cet ordre du jour :

« L'Assemblée, après avoir entendu l'exposé général de M. le président Artaud en ce qui concerne l'ensemble des questions, adresse à M. Joseph Thierry, député des Bouches-du-Rhône, ancien ministre, l'expression de sa plus sincère gratitude pour tous les soins qu'il ne cesse de donner à Paris aux intérêts de la région et du pays.

« Et en ce qui concerne le Comptoir local d'Escompte à créer, après avoir pris connaissance de la délibération de la Chambre de Commerce en date du 12 août, approuve l'initiative prise par la Chambre de Commerce, prie les Pouvoirs d'en assurer les effets en satisfaisant aux demandes de la Chambre de Commerce et engage vivement cette Compagnie à poursuivre l'émission correspondant à la partie du capital fournie par les particuliers. »

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

Le Ministère de la Défense Nationale

IMPORTANT REMANIEMENT MINISTERIEL

Deux socialistes font partie du nouveau Cabinet

Paris, 26 Août.

Des bruits de remaniements ministériels ont circulé aujourd'hui. Ces bruits, d'après lesquels le président du Conseil songerait à procéder à un remaniement du Cabinet, paraissent à la fin de l'après-midi, avoir pris une certaine consistance.

Durant toute la journée, de nombreux conciliabules ont eu lieu à l'Elysée, à la présidence du Conseil et au ministère de l'Intérieur. Parmi les personnalités politiques venues s'entretenir avec le chef de l'Etat, on cite MM. Paul Deschanel, Delcassé, Millerand, Clemenceau, Briand, Jean Dupuy, etc. A 7 heures, ces conférences se poursuivaient encore sans qu'il fut possible de savoir quel en était l'objet précis, et sans qu'on put en prévoir le résultat.

Une conférence à laquelle prennent part MM. Viviani, Doumergue, Malvy, Augagneur, Bienvenu-Martin, Noulens, Thomson, Sarraut, etc., a lieu en ce moment au ministère de l'Intérieur.

Paris, 26 Août.

La conférence qui a eu lieu ce soir au ministère de l'Intérieur, et à laquelle assistaient presque tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat a eu le caractère d'un Conseil de cabinet. Elle a pris fin à 8 heures.

Les ministres ont procédé à un échange de vues sur la situation et sur les différentes questions de politiques intérieures.

Aucune communication n'a été faite sur cette réunion. En quittant la place Beauvau les ministres, interrogés sur les bruits d'un remaniement du Cabinet, ont déclaré qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet.

Paris, 26 Août.

Depuis neuf heures et demie, une nouvelle conférence ministérielle a lieu au ministère de l'Intérieur. MM. Ribot, Briand, Delcassé et Millerand y prennent part avec les membres du Cabinet. A dix heures, M. Ribot quitte le ministère de l'Intérieur pour aller à l'Elysée, où M. Viviani se rend à son tour un quart d'heure plus tard.

La conférence se poursuit en ce moment pendant l'absence du président du Conseil. On assure que les ministres auraient décidé de présenter collectivement leur démission.

Le nouveau Cabinet serait constitué sans délai.

Paris, 26 Août.

MM. Ribot et Viviani, après avoir conféré avec le président de la République, rentrent au ministère de l'Intérieur à 10 h. 40.

Une lettre de M. Viviani

Paris, 26 Août.

Voici le texte de la lettre par laquelle M. René Viviani a offert à M. Poincaré sa démission et celle du Cabinet :

Monsieur le Président de la République,

Dans les circonstances que le pays traverse, il m'a paru nécessaire d'élargir les bases du ministère que je présidais.

J'ai réuni mes collègues en Conseil de Cabinet, et, après les avoir remerciés tous du dévouement patriotique avec lequel ils avaient rempli leur rôle difficile, je leur ai fait part de mon désir, en leur exposant que je vous permettrais, par l'offre de ma démission, de charger une personnalité politique de l'œuvre que je définissais.

Ils ont bien voulu accepter les raisons que je faisais valoir, et j'ai l'honneur de vous remettre avec ma démission propre celle du Cabinet.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Signé : René VIVIANI.

Le président de la République a accepté la démission que lui remettait M. le président du Conseil et l'a chargé de constituer le nouveau Cabinet.

LE NOUVEAU CABINET

Paris, 26 Août.

Dans la visite qu'il a faite, à 10 heures et quart, à l'Elysée, M. Viviani a fait savoir au président de la République que les membres du Cabinet avaient décidé de donner leur démission collective.

Le président de la République a chargé M. Viviani de former le nouveau Cabinet. M. Viviani s'est rendu à 11 heures à l'Elysée où il a fait connaître au président de la République la composition du nouveau Cabinet qui est ainsi constitué :

MM. VIVIANI, *présidence du Conseil.*
BRIAND, *Justice.*
DELCASSE, *Affaires Etrangères.*
MALVY, *Intérieur.*
MILLERAND, *Guerre.*
AUGAGNEUR, *Marine.*
RIBOT, *Finances.*
SARRAUT, *Instruction Publique.*
MARCEL SEMBAT, *Travaux Publics.*
THOMSON, *Commerce.*
DOUMERGUE, *Colonies.*
FERNAND DAVID, *Agriculture.*
BIENVENU-MARTIN, *Travail.*
JULES GUESDE, *ministre sans portefeuille.*
DALIMIER, *sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.*

M. Viviani est actuellement à l'Elysée où il présente ses collaborateurs au président de la République.

Notre offensive progresse dans les Vosges

La résistance continue dans le Nord

Paris, 27 Août, 2 h. 30 m.

Le *Journal Officiel* publie ce matin un décret nommant le général Galliéni, gouverneur et commandant de l'armée de Paris.

Le général Michel, avec la plus grande abnégation, a demandé à servir directement sous les ordres du général en chef.

Communiqués officiels

Paris, 26 Août.

D'une façon générale, notre offensive progresse entre Nancy et les Vosges. Toutefois, notre droite a dû légèrement se replier dans la région de Saint-Dié.

L'ennemi paraît avoir subi des pertes considérables. On a trouvé plus de 1.500 cadavres dans un espace très restreint. Dans une tranchée, une section tout entière avait été fauchée par nos obus. Les morts étaient cloués sur place, encore dans la position de mise en joue.

Il se livre dans cette région, depuis trois jours, des combats acharnés qui paraissent, dans l'ensemble, tourner à notre avantage.

Aucun fait saillant en Wœvre où les forces opposées semblent se recueillir après les combats de ces derniers jours.

Dans le Nord, les lignes franco-anglaises ont été légèrement ramenées en arrière. La résistance continue.

Au Conseil de ce matin, M. Messimy, ministre de la Guerre, a présenté à la signature du président de la République un décret, inséré au *Journal Officiel* de demain, dans le but de permettre la nomination d'officiers au grade supérieur à titre provisoire, et pour la durée de la guerre, sans aucune condition d'ancienneté. D'une part, il sera possible, aux termes de ce décret, de remplacer dans une grande unité, des officiers généraux tués ou blessés, par des officiers immédiatement pris sur place. D'autre part, il donnera le moyen de nommer aux commandements les plus importants, des officiers relativement jeunes, ayant fait, devant l'ennemi, la preuve de leur énergie et de leur valeur.

Afin de ne pas apporter dans l'avancement un trouble profond, tous les grades ainsi conférés pour la durée de la guerre, seront, après la paix, soumis à une révision obligatoire.

Comment l'administration de la Guerre prévient les familles

Paris, 26 Août.

L'administration de la Guerre a constaté qu'une erreur tend à s'accréditer dans le public, qui croit que les familles ne peuvent être prévenues des décès ou des blessures concernant les militaires aux armées, qu'en formulant une demande de renseignements.

Le ministre de la Guerre tient à porter à la connaissance des familles que les dispositions nécessaires ont été prises pour qu'elles soient prévenues sans aucune demande préalable du décès, de la blessure, de la captivité et aussi de la disparition, lorsqu'elle aura été constatée par un acte en relatant les circonstances.

Tous les militaires aux armées ont été tenus d'indiquer, avant leur départ, l'adresse de la personne à prévenir en cas d'événement grave. C'est cette personne qui est considérée par l'administration de la Guerre comme ayant droit à la communication réglementaire.

Le canon tonne dans la région de Mézières

Paris, 26 Août.

D'après des nouvelles apportées à Paris par des automobilistes revenant du front, une très vive canonnade est entendue depuis hier sur les plateaux de la région de Mézières.

Les Atrocités allemandes

Un bourgmestre fusillé avec son domestique

Ostende, 26 Août.

A Binche, les Allemands prétendant que des coups de feu avaient été tirés contre eux, ont fusillé le bourgmestre et son domestique.

La Presse anglaise et le discours de lord Kitchener

Londres, 26 Août.

Les journaux de ce matin commentent les déclarations faites hier par lord Kitchener à la Chambre des lords :

Le *Morning-Post* se félicite que les troupes anglaises aient pleinement justifié la confiance qu'on avait en elles, et il ajoute : « Le gouvernement aura l'appui complet de toute la nation pour renforcer nos forces en Grande-Bretagne et sur le continent. »

Le *Daily Telegraph*, après avoir constaté avec satisfaction que le soldat anglais reste un formidable combattant sur terre, déclare que la guerre sera longue : « L'heure est arrivée, dit-il, d'imposer le service militaire obligatoire à l'Angleterre, qui combat pour son existence et pour la cause de la liberté ».

Le *Daily Chronicle* écrit : « Evidemment, lord Kitchener a des plans arrêtés pour faire face à l'éventualité d'une marche des Allemands vers Paris. »

Le *Daily News*, guéri de sa germanophilie, dit : « L'exemple de nos colonies envoyant leurs fils combattre pour l'Angleterre, émotionnera et inspirera la jeunesse anglaise ».

Le *Times* approuve également lord Kitchener : « Ce discours de lord Kitchener, écrit-il, est bref comme celui d'un soldat, mais il est en somme optimiste et rassurant. Nous croyons que son calme est justifié. Les forces alliées sont intactes, et non pénétrées par l'ennemi ».

La marche de l'armée russe

L'offensive continue

Saint-Pétersbourg, 26 Août.

Dans la Galicie orientale, les troupes russes ont rejeté l'arrière-garde autrichienne au-delà de la rivière Ztolatypa.

Saint-Pétersbourg, 26 Août.

Les troupes ont occupé, dans la Prusse orientale, les villes de Nordenburg, Sensburg, Bischofburg et la gare de Rothfliess.

L'offensive de l'armée russe continue.

L'Allemagne lève toutes les classes de 16 à 49 ans

Londres, 26 Août.

La presse allemande publie un décret ordonnant que tous les hommes de 16 à 49 ans soient entraînés aux exercices militaires et au maniement du fusil.

Les officiers retraités seront chargés de les instruire.

Le prince de Saxe-Meiningen tué par un obus à Namur

Copenhague, 26 Août.

On annonce de Berlin, de source officieuse, la mort du prince Frédéric de Saxe-Meiningen, tué par un obus à Namur, le 23 août.

Un aéroplane allemand abattu à Cambrai

Paris, 26 Août.

Un aéroplane allemand a survolé hier après-midi la gare de Cambrai, lançant plusieurs bombes, dont une seule atteignit son but. Le pont du chemin de fer fut légèrement endommagé. Les soldats de faction à la gare dirigèrent un feu nourri contre l'appareil, qui atteint de nombreuses balles, ne tarda pas à s'abattre à proximité du jardin public.

Le pilote a été grièvement blessé. L'observateur n'avait aucun mal. Tous deux ont été faits prisonniers. Ce sont deux officiers.

Le roi des Belges récompense les troupes françaises

Anvers, 26 Août.

Le roi Albert, voulant reconnaître les actios d'éclats accomplies par des militaires, a nommé dans l'Ordre de Léopold plusieurs officiers et même des simples soldats.

Des centaines de soldats massacrés dans les ambulances

Troyes, 26 Août.

M. et Mme Cunche, de passage à Troyes, ont quitté Longuyon le 23 août, avec la population civile.

Ils ont abandonné leur maison d'école au moment où une pluie de projectiles s'abattait sur les habitations.

La ville n'est plus qu'un monceau de ruines.

M. et Mme Cunche confirment que les Allemands achèvent les blessés, même dans les ambulances. Des centaines de soldats ont péri de la sorte.

Les Allemands semblent s'acharner sur les établissements industriels de la région lorraine. Les cheminées de ces établissements leur servent de point de mire.

L'instituteur ajoute que sur les champs de bataille, les Allemands abandonnent leurs propres blessés.

Le prince de Monaco et la Belgique

Paris, 26 Août.

Les télégrammes suivants ont été échangés par le Prince de Monaco et le roi Albert :

Monaco, 22 Août 1914.

Sa Majesté le Roi des Belges, à Anvers,

Au moment où notre Occident est si gravement menacé par la force brutale, je tiens à vous dire combien je suis fier du sang belge que j'ai dans les veines.

PRINCE DE MONACO.

Le roi Albert a répondu :

Anvers, 23 Août.

Prince de Monaco, à Monaco,

Très touché de votre chaleureux télégramme. Merci d'avoir pensé à nous dans ces terribles événements.

ALBERT Ier.

L'Italie et la Guerre

La mobilisation italienne

Paris, 26 Août.

Un voyageur français, arrivé hier à Paris, affirme que la mobilisation est commencée en Italie.

Les différents réseaux de chemins de fer sont encombrés de trains militaires, et le voyageur qui se trouvait en Italie a dû mettre neuf jours pour rentrer en France et s'est vu forcé de passer par la Suisse.

Un grand enthousiasme règne parmi la population italienne qui se livre de tous côtés à des manifestations contre l'Autriche en poussant les cris de : « Vive l'Italie ! Vive la France ! »

Ajoutons que la nouvelle de la mobilisation a été démentie plusieurs fois officiellement par le gouvernement italien, mais que tout indique que des mesures militaires importantes sont prises dans la péninsule pour parer aux éventualités possibles.

Comment treize Italiens furent fusillés à Jarny

Turin, 26 Août.

La *Gazetta del Popolo* publie, sur l'assassinat des Italiens de Jarny, des détails qu'elle tient du nommé Agostino Bacchetta, de Gattico (Novare), lequel exploitait à Jarny un petit café où se réunissaient les Italiens, dont quelques-uns étaient en pension chez lui.

Revenu en Italie après un long et pénible voyage, Bacchetta, accompagné de la sœur d'un des fusillés, a raconté les circonstances dans lesquelles, sous des prétextes insignifiants, les Allemands ont fusillé treize de ses compagnons.

Vers l'adhésion de l'Espagne à la Triple Entente

Madrid, 26 Août.

Dans le parti libéral monarchiste, particulièrement dans la fraction la plus importante, qui a pour leader le comte de Romanonès, l'opinion qu'il faut que l'Espagne fasse une déclaration très nette en faveur de la France et de l'Angleterre, gagne du terrain.

Tous les leaders du parti vont se réunir dans quelques jours, et l'on croit qu'ils adopteront une résolution établissant que les intérêts de l'Espagne, pour ne rien dire de ses obligations au Maroc, lui commandent impérieusement de donner son adhésion à la Triple Entente.

Si, comme c'est fort probable, cette résolution est adoptée à l'unanimité, elle sera soumise officiellement au roi.

Les Autrichiens arment les Albanais contre les Serbes et les Monténégrins

Athènes, 26 Août.

On assure qu'un navire de guerre autrichien a débarqué à Saint-Jean-de-Médua, des armes et des munitions, en vue de préparer une attaque des Albanais contre les Serbes et les Monténégrins.

La crise économique s'accentue en Allemagne

Berne, 26 Août.

Le gouvernement allemand a lancé une circulaire recommandant aux habitants de l'empire d'économiser le pétrole, les œufs et l'essence.

Paris, 26 Août.

On télégraphie de Copenhague au « Temps » :

Des voyageurs qui viennent de rentrer d'Allemagne déclarent que la situation économique du pays est désespérée.

Déjà, un grand nombre de maisons d'exportation à Hambourg ont dû fermer.

On prévoit une catastrophe générale.

Leurs procédés et les nôtres

Toujours les fausses nouvelles !

Stockholm, 26 Août.

Selon une dépêche de La Haye aux journaux suédois, le roi des Belges aurait invité le commandant de la place de Namur à capituler avec les honneurs de la guerre pour ne pas prolonger une résistance inutile. Cette fausse nouvelle a causé une grande indignation dans les milieux belges de Stockholm.

LA MORT DU PAPE

Paris, 26 Août.

Un service solennel a été célébré ce matin à Notre-Dame-de-Paris, pour le repos de l'âme du pape Pie X.

Le porche central de l'église métropolitaine était tendu de draperies noires, qui partaient de la galerie des rois ; au milieu avait été fixé l'écusson pontifical, avec la devise : *intrare omnia in christo.*

Un catafalque surmonté d'une coupole avait été placé au milieu du chœur, qui était tout étincelant de cierges et de hautes torchères à flammes bleues.

Sur les bas-côtés des faisceaux de drapeaux, aux couleurs pontificales, jaune et blanc, alternaient avec le drapeau français.

Au-dessus, partant du haut du chœur, un baldaquin noir, lamé d'argent, surmontait un double dais qui remontait jusqu'aux tribunes de la première galerie.

Les colonnes disparaissaient sous de grandes bannières noires, ornées de motifs symboliques, l'ancre, les palmes et la couronne.

La vaste nef était pleine de fidèles. L'allée centrale réservée aux personnages officiels était toute parée des brillants uniformes des ambassadeurs. M. le capitaine de vaisseau Carrière représentait le président de la République.

Signalons parmi les personnes présentes : MM. Tittoni, ambassadeur d'Italie ; Isvolsky, ambassadeur de Russie ; tous les représentants du corps diplomatique, de nombreux sénateurs et députés ; M. Thouard, président du Conseil municipal ; Chrest, président du Conseil général ; Abel Besnard, directeur de l'Académie Française ; tous les curés du diocèse de Paris, et autres.

M. Amette, ayant dû quitter Paris lundi pour se rendre au conclave, l'office a été célébré par M. Leroy, supérieur des pères du Saint-Esprit, évêque d'Alinda, assisté de M. Delaage, archiprêtre de Notre-Dame ; M. Fage et M. Olulus, vicaires généraux, et tout le chapitre de Notre-Dame.

Pendant l'office, la maîtrise, dirigée par M. l'abbé Renaud, a exécuté la messe en plain chant, harmonisée de Schiffaels, avec réponse de Nanini.

L'orgue était tenu par M. Charles Widor, membre de l'Institut.

Cette imposante cérémonie a pris fin à 10 heures, après l'absoute qui a été donnée par M. Lérox.

Washington, 26 Août.

Le cardinal Gibbons, se rendant au conclave, s'est embarqué samedi à bord du paquebot *Canonia*.

Rome, 26 Août.

Le cardinal brésilien Arcoverde Cavalcanti, archevêque de Rio-de-Janeiro, ayant appris au cours d'un voyage, la mort du pape, est parti aussitôt pour Rome où il est arrivé aujourd'hui.

Les travaux de réparation des appartements du Conclave sont poussés activement au Vatican.

Le central téléphonique du Vatican a été isolé, pour empêcher toute communication des conclavistes avec l'extérieur.

VIVRE AU GRAND AIR ! VOILÀ L'IDEAL !
MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA COLLINE GRANDVAL
(propriété Pessailhan), située derrière l'église de Mazargues, au milieu des pins, panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). 1 fr. 50 le mètre. S'adresser c. Lieutaud, 118, au 1er. Facil. de paiement.

AVIS DE DECES

M. et Mme Louis Béranger, née Micocco et leurs parents, les familles Micocco, Neronne, Maglio, Sauguin, M. le chanoine Bérenger, Mme Anne Bérenger ; les familles Bérenger, Raoul, Sanguinetty, Marfon, Difusco, Costa, Grand, Cayol, Gondrand, Heyriès, Aubert, Rouchon, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Edouard-Jean-Baptiste BERANGER**, leur fils, frère, neveu, cousin et allié, décédé dans la dixième année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu le jeudi 27 courant à 10 heures, 116, Quai du Port. On ne reçoit que des fleurs fraîches. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Chronique Locale

La Température

Ciel nuageux hier à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 h. du matin, 18 degrés 1 ; à 1 h. de l'après-midi, 24 degrés et à 7 h. du soir, 21 degrés 5 ; minimum, 14 degrés 5 ; maximum, 25 degrés 6. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 763 millimètres, 762 millimètres 5 et 760 millimètres 8. Un vent faible de N.-O. modéré, de N.-O., puis faible du Sud a régné toute la journée. La mer était belle partout en Méditerranée.

Un orage assez violent s'est déchaîné sur Marseille hier soir, à partir de 9 heures. Les éclairs suivis de coups de tonnerre nombreux ont duré jusqu'à 10 heures, accompagnés d'une pluie très forte. Puis, à 10 heures la pluie s'est régularisée et elle a continué à tomber rafraîchissant la température qui avait été assez lourde pendant toute la journée. Aucun accident n'est arrivé à notre connaissance.

Mouvement des ports. — Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de a été, hier, de 20 navires, dont 17 vapeurs et 3 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : le vapeur espagnol *Sister*, venant de Gênes, avec 160 passagers et 157 en transit et 90 t. pour l'Espagne ; le *Tafna*, Compagnie Mixte, de Bône et Philippeville, avec 120 p. et 735 t. céréales, vins et divers ; le *Magali*, Transports Côtiers, de Toulon, avec 90 t. divers ; le vapeur anglais *Carlo*, de Hull, avec 1 p. et 866 t. dont 116 t. huile, machines, divers pour Marseille ; le *Moulouya*, Compagnie Mixte, de Bizerte et Cette sur lest ; l'*Aude*, Compagnie Transatlantique, de Cette, sur lest ; la *Ville-d'Alger*, Compagnie Transatlantique, d'Alger et Cette sur lest ; la *Ville-d'Oran*, Compagnie Transatlantique, de Bonifacio et Ajaccio, sur lest ; le vapeur espagnol *Cabo-san-Antonio*, de Bilboa, sur lest ; le vapeur anglais *Pelens*, de Yokohama, avec 6.526 t. dont 3.026 t. divers pour Marseille.

Au départ : le vapeur espagnol *Boliar*, p. Palma; le *Numidia*, Compagnie Fraissinet, pour Bastia et Livourne ; la *Savoie*, Transports Maritimes, pour Alger ; le vapeur français *Cagliari*, pour Gênes.

Départ de courrier. — Le *Yarra*, des Messageries Maritimes, courrier de Madagascar, La Réunion et Maurice, quittera Marseille aujourd'hui avec 250 passagers. Signalons parmi eux M. Garbit, gouverneur des Colonies, qui va remplacer à Tananarive M. Picquié, gouverneur de Madagascar, qui rentre en France, et M. Corre, également gouverneur des Colonies. Les autres passagers sont des fonctionnaires subalternes de divres ordres, des colons, des négociants. Le *Yarra* emporte 1.800 tonnes de marchandises diverses.

Convoi d'étrangers. — Tous ces jours derniers, le service de la Sûreté et celui des Mœurs ont donné la chasse à divers sujets étrangers, allemands et autrichiens, qui avaient réussi à se cacher dans notre ville. Une quarantaine d'arrestations furent ainsi opérées,parmi lesquelles de nombreuses femmes, dont la plupart de mœurs légères, et qui furent enfermées aux Présentines, tandis que les hommes furent conduits à la prison Chave. Hier matin, à 4 heures, tout ce monde a été conduit discrètement à la gare Saint-Charles par un service spécial de police, sous les ordres de MM. Pélatant, commissaire central, et Roquille, commissaire délégué au service des mœurs. Ces quarante étrangers ont été dirigés sur Le Vigan où ils seront gardés jusqu'à la fin de la guerre. Les recherches se poursuivent.

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui jeudi, de 9 heures à 4 heures, sans interruption, pour les assistés des 6e et 7e cantons et demain vendredi pour ceux des 8e et 9e cantons.

Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Cours gratuits. — En vue de la session d'octobre, un groupe de professeurs donnera à l'Institut Commercial Colbert, 6, rues des Feuillants et Noailles, mis à leur disposition, des cours pour la préparation aux divers baccalauréats, brevets (session d'octobre) et au prochain concours des P. T .T. Ces cours commenceront le 3 septembre et seront donnés tous les jeudis. Des conditions spéciales seront faites aux fils de mobilisés pour des cours supplémentaires. Inscriptions de 2 à 4 heures.

L'Association amicale des clercs d'huissiers de Marseille a décidé dans son assemblée générale extraordinaire du 23 du courant d'allouer un secours mensuel aux familles de ceux de ses membres mobilisés, ainsi qu'aux membres en chômage. Les intéressés auront à se faire connaître à M. Laurent, trésorier, étude de Me Blanchard, huissier, place de la Bourse, 5.

A l'audience des vacations. — Le 8 juillet dernier, un individu qui avait déclaré tout d'abord se nommer Antoine Esposito, était surpris au moment où il venait d'enlever deux montres à l'étalage d'un soldeur, rue de la Darse, 3. Les recherches de la Sûreté permirent d'établir que le voleur n'était autre qu'un certain di Maïo Thomas, ayant subi le nombre respectable de 23 condamnations. Ce di Maïo était traduit, hier, à l'audience des vacations que présidait M. Valensi. Après débats, le tribunal a infligé à ce cheval de retour 15 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

〰 A la rue Saint-Savournin, dans un tramway qui se rendait à la Plaine, un aigrefin du nom de Jean-Baptiste Benedetto, enleva le 15 juillet dernier à un voyageur une serviette contenant 15.000 francs. Aux cris poussés par la victime de ce vol important, divers témoins se saisirent du malfaiteur qui n'avait pas eu le temps de fuir. Afin de lui ôter toute envie de recommencer, le tribunal a alloué à Jean-Baptiste Benedetto 18 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Les établissements de carrosserie-automobiles A. Montel et ses fils ont l'honneur d'informer les familles intéressées que la première répartition hebdomadaire des secours au profit des enfants de leurs camarades mobilisés se fera à partir d'aujourd'hui jeudi, 27 du courant, à leur caisse, 197, avenue du Prado, sur la présentation du livret de famille.

Le Commerce marseillais est informé que le bureau des Peseurs-Jurés de la rue Puvis-de-Chavannes (Incurables) sera supprimé à partir du 1er septembre.S'adresser au bureau de la Joliette, téléphone 5-07 ou Quai de Rive-Neuve 2-82.

Une autre invasion. — C'est Marseille qui en est l'objet. Il s'agit de filles galantes qui nous arrivent en grand nombre un peu de partout, surtout de Lyon, Grenoble, Nîmes, Montpellier, Toulon et Nice, même de Paris. Dans ces villes, les autorités ont pris, paraît-il, des mesures rigoureuses contre les filles de mœurs légères. Et voilà pourquoi elles se rabattent sur Marseille qu'elles envahissent tous les jours. Mais ici le service des mœurs les rafle à son tour. Seulement il se trouve désarmé, car, au bout de deux ou trois jours, il est obligé de les relâcher. Et la police se demande comment elle arrivera, de ce côté, à épurer Marseille, car les racoleuses qui nous arrivent, entraînent, pour la plupart avec elles, des souteneurs et vagabonds qui sont inconnus des services de la Sûreté et des mœurs. Voilà vraiment une invasion encombrante et dangereuse dont Marseille se passerait volontiers.

L'épuration. — Au cours de la nuit d'avant-hier, des rafles opérées dans le quartier maritime ont amené l'arrestation de 17 individus qui ont été présentés à la Sûreté. Après la mensuration règlementaire, ces individus ont été envoyés au Parquet, puis écroués à la prison Chave, aux fins d'enquête.

〰 Au cours d'une rafle opérée hier matin, le service de la Sûreté a arrêté une quarantaine d'individus suspects, dont une dizaine, déjà condamnés, ont été écroués à la disposition du Parquet.

Tombée dans l'escalier. — Hier, vers 4 heures de l'après-midi, Mme veuve Elise Noël, née Bolmont, âgée de 82 ans, demeurant rue Bouterie, 29, au 2e étage, sortait de chez elle pour aller prendre l'air, quand, au premier étage, elle fit un faux pas et tomba dans l'escalier, se blessant assez grièvement au front et sur le corps. On la transporta en toute hâte à la pharmacie Ferrari, où elle reçut des soins urgents, puis elle fut conduite en voiture à la Conception, l'Hôtel-Dieu n'acceptant plus les malades et les blessés ordinaires.

Pauvre famille ! — Vers 5 heures, hier matin, alors qu'elle se rendait à son travail, Mme Marcelle Demaria, demeurant en meublé, rue des Chapeliers, était prise des douleurs de l'enfantement. Sur ordre de M. Seigland, commissaire de police, elle fut aussitôt transportée à la Conception, ainsi que ses quatre jeunes enfants : Albert, Hélène, Yvonne et Henri, âgés de onze mois à six ans. La mère fut admise, mais les enfants furent refusés, et les deux aînés, guidant, ou portant les plus jeunes, ce petit monde retourna en pleurant rue des Chapeliers. Deux voisines, Mmes Pécout et Disiacio, recueillirent provisoirement ces pauvres enfants qu'elles sustentèrent, puis elles les conduisirent au commissariat de police. M. Seigland les a fait alors diriger sur l'hospice Sainte-Marguerite où ils ont été admis. Cette pauvre famille est enfin toute entière abritée.

Habile cambrioleur. — Le journalier belge Vandelbuck Léon dormait tranquillement dans sa chambre de l'hôtel Fémina, rue de la Salle, au cours de la nuit d'avant-hier. Il n'entendit aucun bruit, mais quelqu'un entra, néanmoins, puisque, hier matin, Vandelbuck constata qu'un habile malfaiteur avait réussi à pénétrer chez lui et à lui enlever toutes ses économies et quelques effets. Nne enquête est ouverte.

Mauvais fils. — Travaillant le moins possible, sans aimer moins à bien vivre, le nommé Paul Forchat, 28 ans, demeurant rue des Orgues, 30, a l'habitude de maltraiter sa mère, une pauvre vieille de 70 ans. Ces faits se reproduisant souvent, la police en eut connaissance, fit une enquête qui démontra les mauvais traitements que Mme Forchat subissait de la part de son fils. Et Paul Forchat a été écroué à la disposition du procureur de la République.

Au feu !... — Le feu se déclarait hier soir, vers 9 heures, dans une maison habitée contiguë aux entrepôts de bois de M. Gairard, boulevard de la Corderie. On crut d'abord que ces entrepôts étaient en feu. Il n'en était rien. Une lampe avait tout simplement enflammé les rideaux d'une chambre. Et ce commencement d'incendie était maîtrisé à l'arrivée des pompiers qui n'eurent pas à intervenir. Les dégâts sont insignifiants.

Les désespérés.— A la suite de faits demeurés inconnus, le jeune André Maneglio, 22 ans, demeurant rue Paulin-Talabot, avait décidé d'en finir avec une existence qui lui était à charge. Et, au cours de la matinée d'avant-hier, il se pendit à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre. Quelques heures après, on trouva le malheureux. M. le docteur Angelvin et le commissaire de police du quartier firent les constatations d'usage. Le corps a été laissé à la famille.

Grave chute. — M. Léon Marchais, 38 ans, passait sur un des trottoirs de la rue Paradis avant-hier soir. Il posa imprudemment le pied sur une écorce de fruit, perdit l'équilibre et tomba si malheureusement qu'il se blessa à la tête. Des passants aidèrent M. Marchais à se rendre à la pharmacie Ispa ; il put ensuite regagner son domicile.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Au Comité de secours.* — Les membres du Comité de secours (ancien Comité des fêtes) se sont réunis avant-hier soir en assemblée générale afin d'examiner les questions à l'ordre du jour.

Le président a fait connaître que le montant des sommes reçues à ce jour s'élevait à 4.000 francs en dehors des nombreux dons en nature reçus des campagnes et de quelques magasiniers d'Aubagne. M. Mattoli, coiffeur, rue Domergue, 1, a fait connaître qu'il offrait de couper gratuitement les cheveux des enfants au-dessous de 13 ans le mardi soir à partir de 4 heures et les jeudis après-midi. Les bons seront délivrés aux écoles.

Le Comité de secours a décidé d'adresser un vœu à la municipalité au sujet du prix et de la qualité du pain livré à la consommation. Il a également protesté auprès de M. le préfet, au sujet des travaux de la Commission cantonale qui conclue au rejet ou à la réduction des allocations demandées par les familles des militaires.

Troisième liste de souscription. — M. Coulon,10 fr. (omis de la première liste) ; Isnard (tabacs), 5 fr. ; Suzan Laurent (coiffeur), 5 fr. ; Imbert Roger (Canal), 5 fr. ; Julien Edouard, boulanger, 10 fr. ; Pourrière M., épicier, 2 fr. ; Long Marius, boucher, 20 fr. ; Rey Marie, mercerie, 5 fr. ; Isnard, mercerie, 5 fr. ; Reynaud, coiffeur, 1 fr. ; Bernard Michel, 2 fr. ; Fina, 0 fr. 20 ; Gentillette-Bar, 2 fr. ; Fouque, tabacs, 1 fr. ; Mlle Sicard, modiste, 1 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; Veuve Jourdan, 2 fr. ; Bistagne, mercier, 5 fr. ; Vachier, chaussures, 2 fr. ; Santiny, bijoutier, 5 fr. ; Sage, propriétaire, 20 fr. ; Veuve Chevalier, 2 fr. ; Ardisson, épicier, 2 fr. ; Bourguignon, ferblantier, 3 fr. ; Veuve Beaumond, vannerie, 5 fr. ; Tibaldi Segon, épicerie, 5 fr. ; Rey Christofle, drapier, 3 fr. ; Trotobas, tabacs, 5 fr. ; Vincent Etienne, bar, 5 fr. ; Camoin, coiffeur, 1 fr. ; Milhavet, tabacs, 3 fr. ; Amiel, électricien, 2 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Vanni Louis, 10 fr. ; Martin-Caille, 20 fr. ; Long, épicier, 2 fr. ; Miles Icardent, 10 fr. ; Coudert Louis, dentelles, 5 fr. ; Mlle Santiny Marguerite, 5 fr. ; Remy, marchand charbon, 1 fr. ; Chave Delphine, couronnes, 1 fr. ; Reboul Aubin, restaurant, 3 fr. ; Motta, cordonnier, 2 fr. ; Sicard, coiffeur, 1 fr. ; Suzan, restaurant, 4 fr. ; Andrieu, 1 fr. ; Pascal, 1 fr. ; Jeanseaume, électricien, 2 fr. ; Blanc J., marchand de grains, 5 fr. Total, 215 fr. 20. Report des 1re et 2e listes, 1.422.75. Total des trois premières listes, 1.637.95.

ISTRES. — Les habitants d'Istres non touchés par la mobilisation et ayant des enfants ou parents sous les drapeaux ont été profondément émus par l'article du journal le *Matin*, émanant du sénateur Gervais.

Dans une réunion tenue hier soir dans une salle de la mairie, plusieurs orateurs ont stigmatisé d'une façon véhémente la conduite de ce sénateur et l'ordre du jour suivant a été adopté et contresigné par plus de 400 signatures pour être adressé par la voie hiérarchique aux ministres de la défense nationale :

« Les familles des soldats de la commune d'Istres, dont les familles ont été touchés par la mobilisation, protestent énergiquement et ne sauraient trop manifester leur indignation contre l'article du journal le *Matin*, émanant du sénateur Gervais, article qui ne tend rien moins qu'à discréditer tous les enfants de la Provence qui constituent en majeure partie le XVe corps d'armée et dont certains ont déjà payé de leur vie l'impôt sacré.

« Au moment où tous les Français, sans distinction aucune de parti, de caste ou de contrée, viennent de donner la sublime preuve de leur patriotisme et de leur abnégation pour défendre la France, notre chère patrie, il est honteux de voir un membre du Parlement déshonorer son titre de sénateur français en essayant de jeter le trouble et la suspicion dans les esprits des combattants et de leurs familles.

« Les protestataires soussignés signalent à toutes les communes comprises dans le XVe corps d'armée l'acte inqualifiable de ce mauvais français et demandent que ce sénateur soit renié par ses collègues et rejeté avec mépris du sein de la Haute-Assemblée.

« Ils demandent en outre que ce sénateur soit traduit en Conseil de guerre pour divulgation d'un secret concernant la défense nationale et que le journal le *Matin* soit suspendu jusqu'à nouvel ordre. » — Suivent 400 signatures.

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Dernières de *LA MARSEILLAISE*, *L'INTEGRE*, etc. Aux *ACTUALITES* : *Eugène Turpin, le premier drapeau pris à l'ennemi*, etc. Matinée à 2 h. 30. Soirée à 8 h. 30. Demain reprise sensationnelle : *LA VOIX DE LA PATRIE*.

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce s'est réunie le 20 août, sous la présidence de M. Adrien Artaud. Sont présents : 17 membres sur 22 et 3 sont excusés pour cause de mobilisation : MM. Compasieu, Edgard David et Antonin Dufour.

Création d'un Bulletin hebdomadaire de la Chambre de Commerce. — Sur la proposition de M. le président, la Chambre a décidé de commencer à l'occasion de la guerre la publication d'un Bulletin hebdomadaire où seront reproduits les principaux documents de sa correspondance et les extraits les plus intéressants de ses délibérations.

Ce bulletin sera envoyé aux administrations publiques, aux sénateurs et députés du département, aux syndicats commerciaux et industriels de la circonscription et aux autres Chambres de Commerce de France.

Direction générale des services de la Chambre. — En raison de l'importance croissante de son rôle et des travaux qui lui incombent, la Chambre a décidé de rétablir la fonction de directeur général de ses services qui avait existé de 1896 à 1908. Elle a choisi comme titulaire de cette fonction M. Henri Brenier, ancien directeur des services commerciaux de l'Indo-Chine, ancien chef de la Mission lyonnaise en Chine.

Souscription pour subvenir aux misères causées par la guerre. — Sur la proposition de son président, la Chambre a décidé de voter en faveur des familles nécessiteuses par suite de la guerre une somme égale à celle qu'elle avait votée en faveur de l'Exposition Coloniale de 1916, soit 250.000 francs. Toutefois, il ne sera fait actuellement sur cette somme qu'un premier emploi de 100.000 fr., sur lesquels 75.000 seront versés à M. le maire de Marseille.

La Banque Nationale de Crédit, 59, rue Saint-Ferréol, informe sa clientèle et les porteurs de Rentes Françaises, obligations Ville de Paris, du Crédit Foncier, Ouest-Etat, qu'elle paie à ses guichets les coupons échus des dites valeurs.

La Banque Nationale de Crédit informe sa clientèle et les maisons de la place qu'elle reçoit le papier sur quelques pays étrangers d'outre-mer. (S'adresser à la Direction, rue Saint-Ferréol, 59).

La Banque Nationale de Crédit informe sa clientèle qu'elle reprendra incessamment le recouvrement des effets de commerce sur un certain nombre de localités détournées et bancables.

La Banque Nationale de Crédit croit de son devoir d'informer sa clientèle et les maisons de la place, qu'elle ouvre des comptes hors moratorium, c'est-à-dire disponibles dans leur intégralité ; comptes alimentés par des versements ou des encaissements. Contre provisions constituées, elle paie à ses guichets les traites que pour plus de commodités les négociants voudront bien domicilier à sa caisse.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

On nous communique :

Fédération centrale des Comités de secours. — L'assemblée générale des délégués de Comités, tenue le dimanche 23 courant, à la Faculté des Sciences, a donné mandat au bureau provisoire de faire tenir aux Comités, le projet des statuts présenté. Cette communication a été faite par l'intervention de la presse.

La même assemblée a décidé qu'une nouvelle réunion serait tenue, dimanche 30 du courant, à 10 h. du matin, au même local, à laquelle assisteraient trois délégués par canton, ayant pour mission d'apporter les modifications proposées aux statuts par leurs Comités, d'approuver définitivement ces statuts et de constituer le Bureau. En conséquence, MM. les présidents de Comités sont instamment priés de se réunir à leur Fédération de canton, et de désigner les délégués qui devront être munis de pouvoirs réguliers.

Boulevard Oddo. — Le Comité de secours du boulevard Oddo nous communique la troisième liste de dons effectués par les personnes généreuses du quartier. Le Comité remercie vivement les donateurs et fait appel aux sentiments de solidarité de tous ceux qui sont en mesure de venir en aide aux familles des mobilisés. Voici cette troisième liste : Baptiste, laitier, 5 fr. ; Déchaussée, 5 fr. (2e versement) ; Giraud, maréchal ferrant, 5 fr.; Périssol François, entrepreneur, 50 fr.; Guille François, entrepreneur, 20 fr. ; Lévy, sous-directeur des Chantiers de Provence, 40 fr.; Faye, administrateur des Raffineries Saint-Louis, 20 fr.; Saturnin, retraité, 20 fr.; Touy, coiffeur, 5 fr.;

Dons en nature : Dutto, 25 kilos de pommes de terre; Mme Marin, épicière, 10 bons à 0 fr. 50; Mérentier, boulanger, 10 kilos de pain; Riès, boucher, 20 bons de viande à 0 fr. 50; Brun, boulanger, rue Rabattu, 100 bons d'alimentation à 0 fr. 20; Payan, boucher, 100 bons à 0 fr. 50.

A l'heure présente, le Comité est venu en aide à 100 familles environ. C'est déjà un beau résultat, mais il pense faire mieux encore. Plusieurs mères de famille dans l'impossibilité d'allaiter leur jeune enfant ont demandé du lait au Comité. Un pressant appel est fait aux laitiers du quartier : nul doute qu'il sera entendu. Les dons sont reçus par le trésorier du Comité, M. Coquillat, route d'Aix, 186.

Quartier de la Tête-Noire. — Le Comité de secours rappelle à tous les habitants qu'une souscription est ouverte pour venir en aide aux familles nécessiteuses atteintes par le chômage. Les dons en espèces et en nature sont reçus au siège du Comité, rue Meissonnier, 7, bar Caillol. Deux délégués nommés officiellement, munis d'un insigne du Comité, sont chargés de passer parmi les habitants, et nous espérons que bon accueil leur sera réservé; une liste paraîtra prochainement pour nommer les généreux donateurs. Les membres du Comité sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu vendredi, à 7 heures du soir.

Saint-Just. — Le Comité de secours, dans sa réunion de dimanche dernier, a pris connaissance de tous les dons en nature que minotiers et commerçants se sont empressés d'adresser au Comité. Il a été aussi donné lecture des listes de souscription par le trésorier. De chaleureux applaudissements accueillent ce compte rendu et l'assemblée vote à tous ces généreux donateurs, petits ou grands, ses plus vifs remerciements pour la participation qu'ils ont apportée au soulagement des misères qui commencent à se faire jour.

Espère que ceux qui n'ont pas encore répondu à son appel se feront un devoir de venir grossir la caisse de secours qui ne sera jamais assez forte pour secourir toutes les infortunes. Par cette occasion, M. le Président fait connaître à l'assemblée que Mme Chagniel, femme de notre sympathique adjoint, Mme veuve Sardou Mme Parent participent tous les jours à la confection et à la distribution des soupes; des félicitations sont adressées par acclamation à ces nobles dames.

Nota : Dimanche, à 6 heures du soir, réunion du Comité et de tous ses adhérents.

9e Canton (Soupes populaires). — Les distributions de soupe et de pain ont lieu à l'école de garçons de la rue Eydoux et non au Cercle Saint-Etienne, comme il a été annoncé par erreur.

Place Notre-Dame-du-Mont et plaine Saint-Michel. — Le Comité fait appel à tous ses membres ainsi qu'aux habitants et magasiniers du quartier d'apporter leurs dons en vêtements, literie, étoffes et provisions pour les enfants des familles indigentes à l'ouvroir qui a été organisé à l'école communale de filles du cours Jullien, à Mme la directrice. Le Comité recommande à nouveau aux personnes généreuses de vouloir bien réserver bon accueil aux porteurs des listes de souscription qui leur seront présentées par les membres (messieurs ou dames) de notre Comité, afin que chacun dans la mesure de ses moyens apporte son obole pour secourir les malheureux.

6e Canton. — Les Comités de secours du dit canton sont priés d'envoyer leurs délégués à la réunion qui aura lieu ce soir, à 9 heures, Artistic-Bar, chemin des Chartreux, 2. Ordre du jour : désignation des délégués à la Fédération des Comités de secours de Marseille.

Le Rouet. — Les habitants du quartier du Rouet sont invités à assister à la réunion du Comité de suppléance, qui aura lieu aujourd'hui jeudi, 27 du courant, à 7 heures du soir, à l'école maternelle, rue de l'Espérance.

Comité de secours de la Pointe-Rouge. — Grâce à la générosité toujours en éveil des habitants de la Pointe-Rouge et au dévouement inlassable des membres du Comité, les familles les plus nécessiteuses du quartier ont déjà été secourues. Toutes les sommes recueillies sont utilement employées à l'achat de denrées et de produits alimentaires de première nécessité, dont la distribution s'effectue journellement à l'entière satisfaction des intéressés. A cette occasion, le Comité, par l'organe de son dévoué président, M. V. Gallet, pharmacien, adresse ses plus chaleureux remerciements aux généreux bienfaiteurs, qui, par leur obole, lui ont permis de soulager, dans la mesure du possible, les infortunes causées par la guerre. Et à ce propos, M. Maurel, l'infatigable trésorier du Comité, fait un pressant appel à toutes les personnes charitables pour qu'elles continuent, chacune selon ses moyens, à aider le Comité à poursuivre l'œuvre éminemment philanthropique qu'il s'est tracée en raison des douloureux événements que la France traverse et dont les effets se feront, hélas ! plus particulièrement sentir parmi les classes moyennes de la société qu'il faut secourir. Mais l'œuvre du Comité de la Pointe-Rouge ne se bornera pas uniquement à distribuer des secours en nature; il se propose également d'exercer, dans le quartier, une surveillance des plus actives pour assurer l'ordre et la sécurité pendant toute la durée de la guerre. Il rappelle aux familles des mobilisés qu'il se charge aussi du placement des enfants chez les familles aisées du quartier qui se sont généreusement offertes à les recueillir momentanément dans leurs foyers. Les mères de famille qui désireraient confier leurs enfants, sont priées d'en faire la demande à M. V. Gallet, président du Comité, café de la Méditerranée, siège du Comité. Les membres du Comité sont convoqués en assemblée générale pour le samedi 29 courant, à 9 heures du soir, au siège du Comité, pour le compte rendu des travaux et la constitution d'une Commission de vigilance. Présence de tous urgente et indispensable.

Au P.-L.-M. — A la réunion des agents des gares de Marseille, qui a eu lieu le 25 courant, à 9 heures du soir, au Cinéma-Joliette, pour discuter la proposition Manenti, consistant à prélever un pourcentage déterminé sur leurs salaires, au profit des familles malheureuses, privées de leur soutien, n'a pas réuni la majorité des voix.

Après avoir écouté et applaudi le discours patriotique du camarade Manenti faisant appel aux qualités de cœur des agents des chemins de fer, l'assemblée a pris le ferme engagement de verser, à la fin de chaque mois et cela pendant toute la durée de la guerre, leur modeste obole.

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne, a dit le fabuliste. La non taxation des soldes permettra, nous l'espérons, aux agents aisés de verser des sommes bien plus importantes que celles qu'ils auraient versées sous le régime de la retenue. Les divers comités fondés dans les gares de Marseille ont déjà versé des sommes importantes aux comités de la Croix Rouge et de la Presse et nous avons tout lieu de croire que cela durera longtemps encore. — Le secrétaire de séance : Paul Manenti.

2e Canton. — Les Comités de secours du 2e canton sont priés de bien vouloir déléguer leur bureau à la réunion qui aura lieu au local de la Vauclusienne, 7, rue Suffren, vendredi soir, à 9 h., afin de s'entendre au sujet de la réunion fédérative qui doit avoir lieu dimanche, à la Faculté des Sciences. Convocateur : Comité central du 2e canton.

Comité central Franco-Italien. — Le Comité remercie toutes les personnes qui l'ont encouragé dans l'œuvre qu'il poursuit. Il fait un appel pressant auprès des commerçants et industriels pour la main-d'œuvre dont ils auraient besoin : des employés des deux sexes, ouvriers et ouvrières de toutes catégories sont à leur disposition.

Le Comité avise la population que des listes de souscription sont déposées : au siège du Comité, 37, rue Paradis, Café de la Bourse, bar Venture, 12, rue Venture; Bianchini, Fraschetteria Italiana, rue de la Loge, 1; Crapola, décrotteur, rue Paradis, 31; Pergola, bar, rue de la Darse, 37; Bodega, rue Saint-Ferréol, 20; Mathieu, bar, quai de la Fraternité, 3 bis; Calvini, tabacs, rue Paradis, 31; Giombini, tailleur, rue Saint-Ferréol, 20; Henry, tailleur, rue Beauvau, 7. Une famille nombreuse ayant quelques connaissances agricoles, est demandée pour le département de Vaucluse, conditions avantageuses, travail assuré pour plusieurs années. Ouvriers et apprenti charcutier sont demandés de suite. S'adresser au siège du Comité, tous les jours, de 9 heures à midi, 37, rue Paradis.

Comité des Intérêts de Mazargues

Le Comité adresse ses plus chaleureux et patriotiques remerciements à toutes les généreuses personnes qui ont répondu spontanément à son appel pour venir en aide aux familles victimes de la guerre, ce qui a permis de soulager la misère de 135 familles auxquelles il a distribué 770 rations en nature. Il adresse un nouvel appel aux personnes désireuses de concourir au soulagement des indigents du quartier et les invite à bien vouloir se faire inscrire le plus tôt possible au siège du Comité, café du Chalet, Mazargues, où une permanence est établie toute la semaine de 9 heures à midi et de 3 heures à 6 heures.

1re liste de souscription. — MM. Maury, propriétaire, chemin de Morgiou, 200 fr. ; Tiercis, curé de Mazargues, 100 fr. ; Alfred Duboul, corderie Mazargues, 100 fr. ; Joseph Duboul, 75 fr. ; Bernard Duboul, 45 fr. ; Victor Duboul, 40 fr. ; Charles Duboul, 40 fr. ; Armand Duboul, 40 fr. ; Pierre Amic, 50 fr. ; Harmonie Républicaine de Mazargues, 40 fr. ; Société Philharmonique de Mazargues, 40 fr. ; Michelis, Villa Marjolaine, boulevard Michelet, 25 fr. ; Carrassan, 20 fr. ; Perrié, Villa Bocage, 20 fr. ; Cayol Jean, Villa Kerjean, 20 fr. ; Michel, traverse de la Seigneurie, 20 fr. ; Cercle Catholique de Mazargues, 20 fr. ; Mlle Cassassa, traverse de la Seigneurie, 20 fr. ; MM. Loubet, Villa Berthe, chemin de Cassis, 15 fr. ; Cercle de la Paix, 20 fr. ; J.-B. Blanc, 10 fr. ; Poujol, 10 fr. ; Sieglithz, campagne Valbert, 10 fr.; Gouin Villa Vieux-Moulin, 10 fr. ; Bordenave, 10 fr. ; Azenais, 10 fr. ; Charreyron fils, 10 fr. ; Lapouge, 10 fr. ; le docteur Gordes, ancien chemin de Gouffonne, 10 fr.; Baudinaud, chemin de la Seigneurie, 10 fr. ; Mme Double, chemin du roi d'Espagne, 10 fr. ; MM. Batigne, 10 fr. ; Jouvin, secrétaire de police, 10 fr. ; Cerrutti 7 fr. ; Mlle Rozan, 5 fr. ; MM. Chabalier, boulevard Siegfried, 5 fr. ; Cézanne, 5 fr. ; Richelme, 5 fr. ; Mme Icard, 5 fr. ; MM. Fischer, 5 fr. ; Estoupan Paul, 5 fr. ; Maisonneuve, à la Ruche, 5 fr. ; Colmar, 5 fr. ; Bellon, campagne Gondois, 5 fr. ; Pra Joseph, campagne Vaccaro, 5 fr. ; Mme la comtesse de Montlaur, 5 fr. ; MM. Ribouet, ferblantier, Mazargues, 5 fr. ; Brouillier, campagne Serdat, Mazargues, 5 fr. ; Félix Joubert, rue Raoux, 5 fr. ; Combes, 4 fr. ; Rossignol, 2 fr. ; Laurenzatio, 2 fr. ; Fiat, 2 fr. ; Faure, 2 fr. ; Verutti Bernard, 2 fr. ; Schouhouder, 2 fr. ; Gorlier, 2 fr. ; Blanc, 3 francs ; Feraut, 2 francs ; Félix, 2 francs ; Olive, traverse du Roi-d'Espagne, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Paumeon, 1 fr. 50 ; Anonyme, 1 fr. ; Goiran, 1 fr. ; Garcin, 1 fr. ; Farinella, 1 fr. ; Dao, 1 fr. ; Ricard, 1 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; Blanc, 1 fr. ; Curcy, 1 fr. ; MM. Bervassier, 1 fr. ; Fantini, 1 fr. ; Anonyme, 0.75 ; Ferriaut, 0.50 ; Tiercy, 0.50 ; le commandant Guillonnet, 0.50 ; Icard fils, 0.50 ; Bouirelon, 0.50 ; Besson, 0.50 ; collecte faite parmi les membres du Comité, 231 fr. Total : 1.440 fr. 25.

MM. Taccetti et Cie, vermicellerie Sainte-Anne, 100 kilos pâtes alimentaires ; Baille, droguiste de Mazargues, 20 kilos pois cassés ; Antongiorgi, 5 kilos sucre ; Coulon, marchand d'huile à Mazargues, 24 pains savon ; Richelme, épicerie à Mazargues, 10 kilos févettes ; Imprimerie Moullot, imprimés divers ; Couve, campagne Pétrocochino, 20 kilos de riz ; Battigne, 20 bons d'alimentation.

Légumes divers ; MM. Joseph Delmas, traverse du Roi-d'Espagne ; Sazana, G. Varcelonne, traverse Lemée ; Baptistin Odoire, Galatro, Brun, Goirand, campagne des Ormeaux ; Brun, Mme Goirand, Deblevied, Barbieu, traverse du Roi-d'Espagne ; Pivrini, Migliori Esprit, Olive, Tambon, Aulonne, Estienne, Pierre, Delmasso.

Sociétés diverses

Les Enfants de l'Ariège. — Le Conseil d'administration, en vue d'envisager les mesures d'assistance que comporte la situation actuelle, prie les familles des sociétaires mobilisés de s'inscrire sans retard chez M. Mirmant, président, rue Breteuil, 22.

La Forêt. — Ce groupe de boulomanes, réuni en assemblée générale le dimanche 23 août 1914 a décidé de mettre tous ses fonds de caisse à la disposition de ses membres rendus dans le besoin par la mobilisation. Une permanence est établie à son siège, où une souscription est ouverte à tous les membres du groupe et aux habitués de l'établissement. Un anonyme, membre du groupe, a mis à la disposition de la Commission des secours 200 sacs de semoule de 2 kilos chacun, ainsi qu'une certaine somme destinée à parer aux besoins les plus pressants.

Société Fraternelle des Combattants de 1870-1871. — Les membres du Conseil d'administration de la Société Fraternelle des Combattants de 1870-1871, sont informés que la réunion mensuelle du Conseil aura lieu jeudi soir, à 7 heures, à son siège, allées de Meilhan, 34, Palace-Bar.

Bourse du Travail

Union des Chambres Syndicales ouvrières (union locale).— Demain vendredi, à 7 heures du soir, réunion extraordinaire du Conseil d'administration. Extrême urgence.

Syndicat des tailleuses lingères et similaires. — Les ouvrières tailleuses, lingères, brodeuses, corsetières, giletières, pantalonnières et toutes les ouvrières de l'aiguille de la ville de Marseille, actuellement sans travail, sont invitées à se faire inscrire aujourd'hui jeudi, de 6 heures du soir à 8 heures (dernier jour), bureau de placement des dames, entrée marché des Capucins.

Syndicat professionnel des ouvriers boulangers et parties similaires (siège social, plaine Saint-Michel, 63, bar Alfred).— Le Syndicat fait savoir au groupe suivant Viennois Solidaires de la Plaine et porteurs de pain, qu'une souscription est ouverte au siège en faveur des familles des camarades mobilisés. Le Syndicat espère que son appel sera entendu par tous les adhérents de ces groupes et qu'ils se feront un devoir de répondre à cet appel dont ils apprécieront le but humanitaire et patriotique. Les souscriptions sont reçues au siège tous les jours, n'importe à quelle heure de la journée.

Syndicat du bâtiment (section des marbriers réunis).— Il est rappelé aux ouvriers marbriers syndiqués et non syndiqués sans travail de venir se faire inscrire Bourse du Travail, salle 15, de 9 heures à midi (ordre de la Préfecture). Urgent.

AVIS

Au sujet des bruits calomnieux répandus sur la Société du « **Bouillon Kub** » et sur ses produits, on nous demande de déclarer que la Société du **Bouillon Kub** est une **Société Française** dont le **président du Conseil d'Administration, Officier de la Légion d'honneur** est actuellement à l'armée en qualité de **Capitaine d'Etat-Major**, que ses **Directeurs** comme la plus grande partie de son personnel **sont sous les drapeaux.**

D'autre part, les produits de la Société du « **Bouillon Kub** » sont fabriqués à Paris,avec des matières alimentaires françaises et reconnues de première qualité. D'ailleurs, l'Usine est actuellement **réquisitionnée par l'Intendance Militaire et fabrique des potages pour l'Armée.**

POUR NOS BLESSÉS

Voici la deuxième liste de souscription reçue au siège des trois Sociétés de la Croix-Rouge :

Syndicat des Dames du Marché, 200 fr. ; MM. Félix Robeni et Cie, minotiers, 1.000 fr.; E. S. O., 1.000 fr.; établissements Verminck, 1.000 fr.; Ernest et Joe Kahn, 1.000 fr.; les membres de l'enseignement libre, 62 fr. 20 ; Mme J. de Laval, 5 fr.; Mme Emmanuelli, institutrice publique, 5 fr.; Mlle Emmanuelli, sage-femme, 5 fr.; M. Rampal aîné, 10 fr.; M. A. Thiollière, 300 fr.; collecte par M. Mussi, 15 fr. 75 ; Syndicat des Capitaines au cabotage de la Méditerranée, 20 fr.; Société Agricole et Immobilière Franco-Africaine, 500 fr.; Mme Viros, 50 fr.; M. Maurice de Barbarin, 500 fr. ; M. Louis Paquet, 1.000 fr.; Compagnie de Navigation Paquet, 2.500 fr.; M. Paul Paquet, 10.000 fr.; Mme M. Féraud, 300 fr.; anonyme V. C. et Cie, 500 fr.; collecte par les ouvrières de photoline et naphtacycle (Cie Générale des Pétroles), 22 fr. ; M. le docteur A. Mangin, 500 fr.; M. Millaud, 60 fr.; collecte par Mme Carrière, 13 fr. 10 ; collecte par Mme Mongreville, 7 fr.; Mlle Marie-Rose et M. Roger Peyron, 10 fr.; collecte de la 17e section, aven. d'Arenc, 205, par Mme Laugier, 27,90; Mme Salomon Brunswick, 207, boulevard de la Madeleine, 10 fr.; M. Pierre Rostan d'Ancezune, 1.000 fr.; des mamans, 5 fr.; M. Vanasco, de La Seyne, 1 fr. 50 ; A. T. Saint-Louis, 100 fr.; anonyme, 20 fr.; Mme Etienne Zarifi, 1.000 fr.; M. et Mme Léon P. Argenti, 1.000 fr.; personnel de la chaudronnerie sur fer des Chantiers de Provence, 30 fr.; Mme Couppe, rue de l'Arsenal, 23, 1.000 fr.; M. Eugène Desbief, 200 fr.; Société Commerciale Française de l'Indo-Chine, 250 fr.; M. Paul Ville, 100 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme Brunet, 46, rue Sénac, 21 fr. 15 ; produit d'une collecte par Mme Meselon, 9 fr.; Mme Goirand, 29, rue Navarin, 5 fr.; anonyme, 0 fr .50 ; Mme Brault, 10 fr.; Mme Picard, 2 fr.; Mlle Anna Silvy, 1 fr.; M. Edmond Laurent, 1 fr.; M. Caffari, 1 fr.; Mme Fracou, 0 fr. 50 ; M. Michel Brun, 5 fr.; collecte par M. Mussy, 15 fr.; M. Charles Gounelle, 5.000 fr.; personnel des gares de Marseille, Joliette, Arenc, 200 fr.; Mme Paul Daumen, 100 fr.; Syndicat des Officiers Mécaniciens brevetés de la Marine du commerce de Marseille, 500 fr.; Mme Voirier, 5 fr.; produit d'une collecte, quartier Sébastopol, pharmacie Isnard, 40 fr. 50 ; personnel ouvrier et employés de tous grades de la Manufacture des tabacs, 1er versement, 172 fr 90 ; M. Paul Billon, 100 fr.; M. Albert Mayer, 100 fr.; M. le curé de Ceyreste au nom de ses paroissiens, 100 fr.; un espérantiste, 5 fr.; quatre linotypistes du *Sémaphore*, 16 fr. 15 ; M. Michel Rodocanachi, 3.000 fr.; M. A. Puget, 1.000 fr.; M. Edouard Fabre Luce, 1.000 fr.; un cordonnier pour les pauvres soldats, 20 fr.; Compagnie Générale Française de Tramways, 1.000 fr.; M. Louis Lombard, 20 fr.; Chambre des avoués de Marseille, 500 fr.; produit d'une collecte à bord du paquebot *Duc-de-Bragance*, de la Compagnie Générale Transatlantique, 37 fr. 40; Amicale des employés de l'administration du Bon Génie de Marseille, 10 fr.; Chambre de Commerce italienne, 1.000 fr.; M. Nicolas Estier, 100 fr.; Mme Jules Perrin, 100 fr.; M. Jules Vin, 25 fr.; M. Vanasco, de la Seyne, 1 fr. 50 ; M. A. Rolland, 500 fr.; Syndicat des représentants à Marseille des Sociétés et Compagnies d'assurances contre les accidents, 100 fr.; produit d'une collecte à bord du paquebot *Louis-Fraissinet* (parmi les passagers et l'équipage), 270 fr.; Mme Christine G. Zafiropulo, 1.000 fr.; M. A. G. Zafiropulo, 1.000 fr.; Comptoirs Dufay et Gigandet, 500 fr.; anonyme, 12 fr.; anonyme, 10 fr.; produit d'une collecte faite à bord du vapeur *Ionie*, de la Compagnie Paquet, parmi les passagers et l'équipage, 401 fr. 70 ; Mme de Chomel, 250 fr.; Mme Etienne Zafiropulo, 2.000 fr.; Syndicat des Pêcheurs de l'Estaque-Plage, 20 fr.; Syndicat des Pêcheurs de la Fontaine-des-Tuiles, 26 fr.; Syndicat des Pêcheurs de Mourepiane, 18 fr.; syndiqués ou non de l'Estaque, 49 fr. 50 ; mobilisés de l'Estaque-plage, pêcheurs, 3 fr. 50 ; anonyme, 20 fr.; employés, ouvriers et ouvrières de la raffinerie de sucre de la Méditerranée (1er versement), 126 fr.; Mme Baudouin-Gounelle, 500 fr.; Mme Léonetti-Gentile, 10 fr.; Union Générale des Sous-Officiers des douanes de France et des colonies, 200 fr.; M. le général Strafforello, 500 fr.; M. Taurinya, 50 fr.; collecte faite par Mlle Moynier, à Banon (Basses-Alpes), 154 fr. 55 ; syndicat imp. graines oléagineuses, 250 fr.; Armand Aimé, 3 fr.; Mme Sylva, 20 fr.; groupe Coquelin, 100 fr.; un Grec reconnaissant envers sa seconde patrie A. G., 20 fr.; M. Simon Gautier, 1.000 fr.; collecte du culte réformé, 544 fr. 05 ; M. Max Outrey, 20 fr.; Mme veuve A. Rougier, 300 fr.; Mme H. Théologo, 1.000 fr.; M. Edouard Casalet, 500 fr.; L. D. B., 25 fr.; Baptistin Gabriel, 50 fr.; Mme Pavaleili-Paoletti, 10 fr.; Banque Privée, 500 fr.; M. A. Montrel, 25 fr.; Mathilde et Henriette, 10 fr.; B. Auzas, 5 fr.; Compagnie de Navigation Mixte, 1.000 fr.; Société des Pétroles, transports, 500 fr.; Gustave Gravier, 100 fr.; quatre dactylographes de la Banque Privée, 5 fr.; Elie de Lumhose, Tunis, 20 fr.; Louis Esmieu et fils, 500 fr.; anonyme, 50 fr.; personnel savonnerie Gustave Magnan, 30 fr. 25 ; divers anonymes, 51 fr.

Total de la 2e liste : 54.753 fr. 60 ; total de la 1re liste : 86.138 fr. 75. Total général : 140.892 fr. 35.

L'Elixir Hygiénique **OXYGENEE CUSENIER** blanc est en vente dans tous les cafés et bars. Ne pas confondre avec les absinthes oxygénées.

Chronique d'Aix

Un escroc.— Nous mettons en garde les commerçants de notre ville contre les agissements d'un jeune homme de 17 à 18 ans qui se présente chez certains d'entre eux au nom d'une personne honorablement connue. Il demande des marchandises à faire choisir et ne reparaît plus. C'est ainsi qu'il a escroqué une soixantaine de francs à un commerçant en chaussures. La police le recherche.

Les vagabonds.— La sévérité de la police de Marseille nous vaut une série de vagabonds qui s'abattent sur notre ville espérant que les pouvoirs publics leur seront plus cléments. C'est ainsi qu'hier sur le territoire de Luynes ont été arrêtés quatre jeunes gens originaires de Marseille qui ont été envoyés au Parquet sous l'inculpation de vagabondage.

Avis.— Le maire d'Aix informe ses administrés que des exemplaires de l'affiche relative à la reprise partielle des transports commerciaux sont placardés aux lieux suivants : porte de la mairie, porte de la sous-Préfecture, cours Sextius (école communale).

Nécrologie.— M. Grill, adjoint au maire, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa femme, décédée à l'âge de 55 ans. Nous lui adressons nos bien sincères condoléances.

Vol d'un cheval. — M. Dalmas a déposé une plainte pour vol d'un poney qu'il avait dans l'écurie d'une propriété voisine d'Aix. La police eut bientôt retrouvé les traces des voleurs. Sur le point d'être pris ils se sont débarrassés du cheval en l'abandonnant attaché dans la rue des Bretons. L'animal a été rendu à son propriétaire par la police, qui continue ses recherches.

Ligue de la Laine Grise.— Pour répondre aux vœux d'une Aixoise, la maison Coullet, 2, rue de la Miséricorde, a mis en mains de son personnel des cache-nez à l'aiguille ou au tricot destinés à nos troupes quand les rigueurs de la température se feront sentir. Les personnes qui seraient désireuses de participer à cette bonne œuvre pourront se présenter, 2 bis, rue de la Miséricorde, où il lui sera distribué la laine que d'autres personnes charitables voudront bien fournir.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Secours aux Filles-Mères

Les filles-mères, les veuves et les femmes dont les enfants sont secourus temporairement par l'Assistance Publique (5, rue du Muguet), sont informées que, provisoirement, jusqu'à nouvel ordre les secours temporaires seront payés chez les percepteurs par période mensuelle.

Les intéressées devront se présenter dans les commissariats de police, quel que soit l'âge des enfants, du 1er au 5 septembre prochain, pour y faire établir le certificat de vie réglementaire devant permettre le paiement des mensualités de juillet et août.

Cette formalité devra être remplie du 1er au 5 de chaque mois pour les mois suivants.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE : **42 fr.**

A l'Inouï Tailleur — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
MARSEILLE

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

PARIS-LONDRES-NEW-YORK

AMERICAN TAILOR

12, rue Paradis, Marseille

Complets pur anglais sur mesure — valeur 75 francs — Prix unique **34 fr.**

Pantalons sur mésure. Val. 20 fr.,vendus **10.50**

〰 RAYON DE LUXE 〰

Tribune du Travail

〰 On demande une bonne femme de ménage pour la matinée, de 9 heures à midi, 379, rue Paradis.

〰 Femme sérieuse, avec réf. demandée pour tenir ménage personne seule. Ecrire avec adresse Livret 291.033 poste rest. Ferréol.

ETAT-CIVIL

L'état-civil a enregistré, hier, 20 naissances, dont 2 illégitimes, et 29 décès, dont 5 enfants.

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécisssements, Impuissance, Hémorroïdes, Métrites. Guérison radicale et rapide. Consultations toute la journée et p. CORRESPONDANCE, **20, rue Colbert, 20** Quinze ans d'existence. — **INSTITUT SPECIAL**, docteur de Paris, licencié ès-sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'hyg.). — **NOTA** : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode nouvelle de reconst. minerale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de Quéry et Nicolle. Prix de l'Injection du **606** d'Ehrlich dose forte, vingt francs.

AUX MÈRES DE FAMILLE

Pendant la durée de la guerre la **Fécule Gidet** pour l'alimentation de l'enfance sera vendue à toutes les mères de famille à raison de **0.60** la boîte de 300 grammes.

Pharmacie Dianoux, Grand Chemin d'Aix, 30

Toutes les Maladies de la Peau

Ainsi que **SYPHILIS, Artério-Sclérose, Rhumatisme, Eczéma, Hémorroïdes** SONT **GUÉRIS** par le merveilleux **DÉPURATIF GERAND** Régénérateur du Sang

5 fr. le flacon; 3 fr. le demi-flacon. Postal 0,80 en sus

DÉPOTS : Beauchamp, cours Saint-Louis, Franc, 200, boulevard de la Madeleine. MARSEILLE

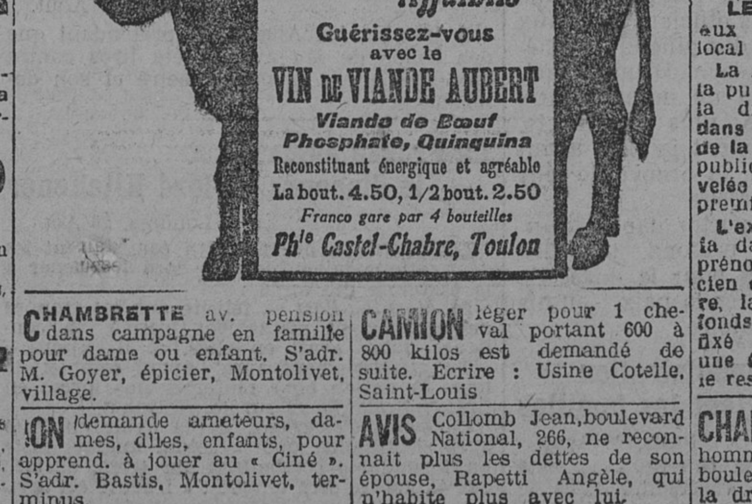

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909, *dans* le journal **LE PETIT PROVENÇAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3), que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.**

L'extrait ou avis contiendra la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus **sûre** et la plus **rapide** par la **Méthode Cassius** *40 ans de succès*). **Consultations gratuites**, 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

PORT DE TOULON

MARINE NATIONALE

Service des Subsistances et de l'Habillement

Un registre d'inscription en vue de l'admission éventuelle de manœuvres est ouvert au service des subsistances. Les intéressés peuvent se présenter dans les bureaux de ce service (section technique), le matin de 9 à 10 heures.

Il sera pris note des demandes acceptées. Les engagements n'auront lieu toutefois que si le service des subsistances a besoin de main-d'œuvre supplémentaire pendant la durée de la mobilisation. Ils auront lieu alors dans l'ordre d'inscription sur le registre.

ALIMENTATION

6 A, Rue Halle-Delacroix, 6 A

Prix pratiqués ce jour : Légumes: Haricots cagneux, 0.65 cent.le kilo, haricots Moldavie, 0.50 ; perlés,0.45 ; demi-soissons, 0.65 ; pois verts, 0.45; pois cassés, 0.50 ; lentilles blanches, 0.50 ; févettes, 0.50; pois-chiches, bonne cuisson, 0.45 à 0.50.

Le riz Diamant (Java), 0.65 ; Madagascar, glacé, 0.50 ; Tonkin, E E E, 0.40.

Egalement les farines de légumes cuits permettant la confection des potages en 10 minutes, soit : farines de pois verts, de haricots, de lentilles, de févettes, le tout à 0.90 centimes.

Les semoules pour potages, les farines de gruaux de blé tendre, à 0.50, etc., etc.

Café Torréfié "Le Cabanon"

Supérieur à tous

Les plus vastes magasins de cafés verts et torréfiés de toutes qualités.

Brûlerie Régionale de Cafés **Rue NATIONALE, 62-64** MARSEILLE (Tél. 41-40)

Expéditions par colis postaux franco. Env. du prix-cour. sur demande

Demande de nouvelles des militaires de tous grades présents aux armées, Bureau de Traductions, 15, rue de la Loge (magasin peint en blanc) de 8 h. 30 à midi et de 2 h. à 7 h. du soir.

VIEUX JOURNAUX Pour Pliage et Emballage A VENDRE S'adresser Bureau du Journal

Terrain à bâtir à vendre en totalité ou à lots 800 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 32 mèt de façade, sur b. Gilly, 14. S'a. Vistorh. b. Iournal.

CHAMBRETTE av. pension dans campagne en famille pour dame ou enfant. S'adr. M. Goyer, épicier, Montolivet, village.

CAMION léger pour 1 cheval portant 600 à 800 kilos est demandé de suite. Ecrire : Usine Cotelle, Saint-Louis

ION demande amateurs, dames, dlles, enfants, pour apprend. à jouer au « Ciné ». S'adr. Bastis, Montolivet, terminus.

AVIS Collomb Jean,boulevard National, 266, ne reconnait plus les dettes de son épouse, Rapetti Angèle, qui n'habite plus avec lui.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

A VENDRE mobilier complet, 75, rue Sénac.

JE DONNE superbe **MONTRE remontoir** pr 49 gros sous K, Jourdan, q.Canal, 3 (imp.). Dem. rens. p. expéd.

CHEVAL sage à vendre, voiture, camion. S'ad. 10, rue des Cyprès

SAGE-FEMME prend pensionnaires, 40 fr., discrét., soins dévoués, consultations t. les jours, de 1 h. à 5 h. Mme Arnaud, bd de la Madeleine, 219.

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fortia

HYPOTHÈQUE de 2.000 fr. à prendre sur propriété rurale aux environs de Marseille. Ecrire F. P., Poste restante, Capucines.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 15.